

Le magazine de la Fédération de l'Énergie

N° 58 / 1^{er} trimestre 2022

ENERGIE & STRATEGIE



Anniversaire

DE LA FÉDÉRATION DE L'ÉNERGIE



L'AVENIR COMMENCE AUJOURD'HUI

Portée par sa volonté de contribuer à la diversification du bouquet énergétique du Royaume, en accordant une large place aux énergies renouvelables, Nareva développe et propose des solutions innovantes.

Acteur de référence dans la production électrique et la gestion de l'eau, notre entreprise entend fournir à ses clients des solutions et services compétitifs, durables et socialement responsables, tout en créant de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.



NAREVA



“Notre souhait est que cette session puisse promouvoir, au niveau mondial, une intelligence collective qui ouvre la voie à l’avènement d’une société humaine pérenne, solidaire et propice aux principes de justice et d’équité, aux valeurs du vivre-ensemble.

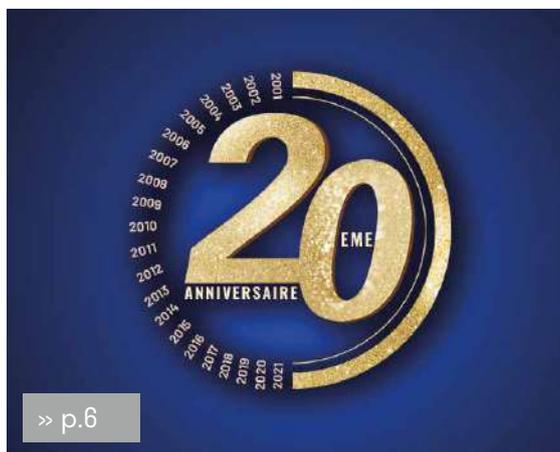
Fort de cette conviction inébranlable, le Maroc appuie son engagement multidimensionnel en faveur des questions du climat, en rehaussant ambitieusement le seuil de sa contribution déterminée au niveau national, soit l’équivalent d’une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 45,5% d’ici 2030.

Ce dessein s’inscrit dans le cadre d’une stratégie intégrée de développement bas carbone à l’horizon 2050, visant le passage à une économie verte qui soit en accord avec les objectifs de durabilité, de renforcement de la résilience, d’adaptation et de protection de l’environnement, sur lesquels repose le nouveau Modèle de développement du Royaume.”

Extrait du Discours Royal adressé aux participants à la 26e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

SOMMAIRE

MAGAZINE



5 EDITORIAL

20^E ANNIVERSAIRE DE LA FÉDÉRATION DE L'ÉNERGIE :
QUE DE CHEMIN PARCOURU

6 EVENEMENT

LA FÉDÉRATION DE L'ÉNERGIE FÊTE SES 20 ANS :
PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS (2001-2021)

10 ACTUALITES NATIONALES

FAITS SAILLANTS QUI ONT MARQUÉ
LA SCÈNE NATIONALE

36 DOSSIER

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE,
LEVIER DU NOUVEAU MODÈLE
DE DÉVELOPPEMENT



44 MEMBRES & PARTENAIRES

PRINCIPALES ACTIVITÉS DES MEMBRES
& PARTENAIRES

62 AGENDA

PRINCIPAUX RENDEZ-VOUS ÉNERGÉTIQUES
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE NATIONAUX
ET INTERNATIONAUX

20^E ANNIVERSAIRE DE LA FÉDÉRATION DE L'ÉNERGIE : QUE DE CHEMIN PARCOURU

L'année 2001 marque non seulement la date de création de notre Fédération de l'Énergie mais constitue aussi une date clé et fondatrice empreinte d'un changement de cap dans la politique générale du Royaume avec le déploiement d'efforts gigantesques pour combler les attentes de développement qui ont accompagné l'avènement du règne de SM le Roi Mohammed VI.

Notre Fédération, ce sont plus de vingt années d'existence, de travail soutenu, de coopération et d'écoute d'un secteur en perpétuelle évolution.

Son histoire est intimement liée à ses past présidents en l'occurrence feu Moulay Abdallah Alaoui, fondateur et personnalité emblématique de la Fédération (2001-2014) et feu Mohamed Fettah (2014-2016), grand commis de l'État, ancien ministre des Mines et de l'Énergie et ancien directeur général de l'OCP.

Connues pour leur patriotisme et leur attachement aux constantes et valeurs sacrées de la nation, ainsi que les services avérés rendus à leur pays et par leur professionnalisme et leur simplicité humaine, ces deux grandes figures qui ont jalonné non seulement l'histoire de notre Fédération mais aussi celle du secteur de l'énergie au Maroc, ont été de tous les combats, de toutes les évolutions, de tous les engagements et de tous les choix stratégiques difficiles pour le développement de notre secteur stratégique.

Ce rappel de l'histoire et des hommes qui ont écrit les pages de la Fédération de l'Énergie, ô combien indispensable, en dit long sur les progrès accomplis durant ces vingt dernières années, et qui ont façonné le secteur de l'Énergie, aujourd'hui, l'un des moteurs du développement du pays et de sa modernisation.

Et c'est avec humilité et responsabilité que j'ai repris le flambeau grâce à la confiance de tous nos membres, à leur engagement et à leurs ambitions légitimes pour continuer de faire de notre Fédération, cet espace privilégié où les acteurs publics et privés dialoguent, se concertent, jouent pleinement leur rôle et contribuent pleinement, par leurs propositions, à faire avancer cette dynamique qui caractérise notre secteur.

C'est dans ce sens et avec un esprit toujours aussi constructif et inclusif que j'entends continuer à servir notre Fédération. Ces vingt années qui viennent de s'écouler de la vie de notre Fédération, ont été



Par Mohammed Rachid IDRISSE KAITOUNI,
Président de la Fédération de l'Énergie

judicieusement mises à profit pour réfléchir et agir au développement harmonieux du secteur avec toutes ses composantes.

Aujourd'hui, le défi de la sécurité énergétique s'impose de plus en plus comme une exigence aux niveaux régional et mondial. Ses solutions seront une responsabilité éminemment collective qui impliquent de plus en plus tous les pays, qu'ils soient producteurs d'énergie ou qu'ils en soient dépourvus.

Il apparaîtra ainsi, d'une façon croissante, que les solutions qu'elle requiert seront régionales et internationales ou ne seront pas, face aux défis communs à tous qu'affronte la communauté internationale, notamment ceux du développement durable et de la paix entre les nations.

Les choix judicieux et responsables opérés par notre pays en matière de politique énergétique depuis 2009, lorsque SM le Roi Mohammed VI avait donné ses Hautes Instructions pour accorder la priorité aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, avec le soutien d'agences dédiées à cet effort, ont porté leurs fruits en accélérant ainsi le chantier de la transition énergétique, grâce à la politique ambitieuse et aux investissements massifs dans le domaine des énergies renouvelables.

Plus que jamais, notre volonté est toute affichée pour accompagner la vision de notre pays à faire face aux enjeux considérables et aux mutations que connaît le monde.

Aujourd'hui, la sécurité énergétique conditionne notre développement socio-économique et façonne le devenir de notre pays et notre Fédération sera appelée à être beaucoup plus présente et son rôle beaucoup plus prépondérant, déterminant et décisif.

LONGUE VIE À NOTRE FÉDÉRATION.

20^E ANNIVERSAIRE

DE LA FÉDÉRATION DE L'ÉNERGIE : PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS (2001-2021)



26 SEPTEMBRE 2001

Débat, animé par M. Mustapha MANSOURI, Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Énergie et des Mines, sur le thème « Opportunités énergétiques et développement durable »

9 NOVEMBRE 2001

Séminaire, animé par des experts français de la Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières (France), sur le thème « Bâtir un Observatoire Marocain de l'Énergie »

29 JANVIER 2002

Rencontre-Débat, animée par M. Mohamed ELYAZGHI, Ministre chargé de l'Aménagement du territoire, de

l'Urbanisme, de l'habitat et de l'environnement, sur le thème « La nouvelle politique Gouvernementale en matière d'aménagement du territoire : les enjeux d'une vision globale »

11 JUIN 2002

Débat, animé par M. Mustapha MANSOURI, Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Énergie et des Mines, sur le thème « Globalisation, compétitivité et croissance »

9 OCTOBRE 2002

Conférence Débat, animée par M. Jean Marie CHEVALIER, Directeur du Centre de Géopolitique de l'énergie et des Matières Premières à l'Université

Paris IX Dauphine», sur le thème « Les perspectives énergétiques mondiales »

30 JANVIER 2003

Conférence Débat, animée par M. Mohammed BOUTALEB, Ministre de l'Énergie et des Mines, sur le thème « La politique énergétique nationale »

16 OCTOBRE 2003

Conférence-débat animée par M. Fathallah OUALALOU, Ministre des Finances et de la Privatisation sur le thème : « Attractivité et croissance »

16 FÉVRIER 2004

Débat animé par M. Jean Claude LENOIR, Député Maire de l'Orne, Président du Conseil Supérieur de l'Électricité et du Gaz, sur le thème : « La politique de l'Énergie en France dans le contexte européen : le choix d'une troisième voie »

11 OCTOBRE 2004

Conférence-débat animée par M. Karim GHELLAB, Ministre de l'Équipement et du Transport Sur le thème « Infrastructures et croissance économique »

27 JANVIER 2005

Séminaire International sur « les défis énergétiques au 21ème siècle pour le Maroc et l'Europe », animé par d'éminentes personnalités françaises et marocaines

20 JUIN 2005

Conférence-débat animée par M. Jean Marie CHEVALIER, Directeur du Centre de Géopolitique de l'Énergie et des Matières Premières à l'Université Paris IX Dauphine sur le thème « Les perspectives énergétiques mondiales, quelles implications pour le Maroc ? »

20 FÉVRIER 2006

Conférence-débat animée par M. Hervé MARITON, Député Maire de la Drôme, porte parole du Groupe UMP à l'Assemblée Nationale Française, Vice Président du Groupe d'Études sur les Énergies, sur le thème « Ouverture et libéralisation des marchés énergétiques : compétitivité et rôle de l'État »

5 JUIN 2006

Conférence-débat animée par M. Salaheddine

MEZOUAR, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la mise à niveau de l'Économie et M. Charles Albert MICHALET, Professeur d'Économie Politique à l'Université Paris Dauphine, sur le thème « Emergence et attractivité du territoire Maroc »

26 FÉVRIER 2007

Conférence-débat sur deux thèmes et une seule problématique :

1- Un monde qui touche ses limites : énergie, agriculture, ressources, les nouvelles frontières par M. Philippe CHALMIN, Professeur, Directeur du DESS Affaires Internationales, Université Paris Dauphine.

2- Contribution de l'Énergie nucléaire au développement durable par M. Bertrand BARRE, Conseiller AREVA pour la communication scientifique.

8 NOVEMBRE 2007

Conférence maroco- française sur le thème « Les énergies de l'avenir et leur contribution au développement durable », avec la participation et l'animation d'éminentes personnalités marocaines et étrangères du monde de la politique, de l'entreprise et de l'énergie.

01 JUILLET 2008

Conférence-débat sur le thème « Géopolitique du Pétrole », avec J.P FAVENNEC, directeur chargé de mission à l'institut français du Pétrole en partenariat avec la SAMIR.

26 OCTOBRE 2009

Les Nouveaux Défis Énergétiques », Conférence Maroco-Française organisée par la Fédération de l'Énergie, en partenariat avec le Ministère de l'Énergie, des Mines de l'Eau et de l'Environnement.

18 OCTOBRE 2010

Conférence Internationale sur le thème « L'Énergie : un Problème Économique et Géostratégique », en partenariat avec le Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.

24 JANVIER 2011

Célébration du Xème anniversaire de la Fédération de l'Énergie et présentation du livre « 10 ans de réflexion sur les choix énergétiques ».

8 EVENEMENT

29 MARS 2012

Colloque International sur le Gaz Naturel, sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

27 NOVEMBRE 2013

Conférence-débat sur la transition énergétique, sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

15 JUIN 2016

Organisation d'une conférence, animée par Mme Houda Allal, Directeur Général de l'Observatoire Méditerranéen de l'Energie (OME), pour la présentation du Mediterranean Energy Perspectives 2015».

3 OCTOBRE 2017

30th World LPG Forum, Side-Event sous le thème : «LPG for Development», sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

14 AU 16 FÉVRIER 2018

Participation de la Fédération de l'Énergie à la 3ème édition du Salon International Photovoltaïca à Marrakech, sous le thème «Place du Photovoltaïque dans la généralisation de l'électrification en Afrique».

23 FÉVRIER 2018

Organisation par la Fédération de l'Énergie et Masen, à Ouarzazate, d'un workshop sur la thématique « Le solaire au Maroc : Développement de mégaprojets et opportunités sur les applicatifs ».

2 AVRIL 2018

Conférence sur le thème « Energies Renouvelables : Nouvelles Perspectives Mondiales : quel rôle pour le Maroc ? », animée par M. Cédric PHILIBERT, Analyste senior de la Division des Energies Renouvelables de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE).

19 AVRIL 2018

Organisation, conjointement avec l'Observatoire Méditerranéen de l'Énergie (OME), à Marrakech, de la troisième édition du « ENERMED Workshop: Developments and Perspectives in the LNG industry. Cet atelier a été l'occasion de présenter et de débattre des récents développements et des tendances futures, mondiaux et régionaux, de l'industrie du Gaz Naturel Liquéfié (GNL).

24 AVRIL 2018

workshop sur le thème « La biomasse : composante de la transition énergétique » organisé à Meknès par la Fédération de l'Énergie, avec la participation du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts et du Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable, dans le cadre du SIAM 2018.

17 OCTOBRE 2018

Conférence sous le thème « Les Perspectives Énergétiques en Méditerranée ». Conférence animée par Mme Lisa GUARRERA, directeur au sein de l'Observatoire Méditerranéen de l'Énergie (OME), pour présenter une analyse approfondie du secteur de l'énergie dans la région méditerranéenne avec un aperçu complet de son évolution passée, de la situation présente, ainsi qu'une perspective à 2040.

Le MEP 2018 évalue les perspectives des marchés énergétiques méditerranéens à travers deux scénarios qui tiennent compte de l'Accord de Paris.

Ces scénarios énergétiques qui dressent un portrait du futur énergétique de la région sont présentés et discutés avec un focus particulier sur l'importance cruciale

19 NOVEMBRE 2018

14ème édition de Conférence de l'Énergie sous la thématique « Transition Énergétique : Quelle Géostratégie Régionale à l'horizon 2050 », organisée sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. en collaboration avec l'Union pour la Méditerranée, avec l'appui du Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable.

25 JUIN 2020

Webinaire sur le thème « L'hydrogène Vert : Une nouvelle opportunité Technologique et Industrielle pour le Maroc ». organisé, en partenariat avec l'IRESSEN et John Cockerill.

8 OCTOBRE 2020

Webinaire sur la thématique « Le Stockage de l'Énergie, composante essentielle pour le développement des ENRs », organisé en partenariat avec MASEN, l'IRESSEN et EDF.



Fédération de l'Énergie

TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE LA FÉDÉRATION DE L'ÉNERGIE

L'Assemblée Générale Mixte de la Fédération de l'Énergie tenue, le 4 janvier, a adopté les résolutions suivantes :

- Les statuts mis à jour en approuvant les différents changements, dans leur ensemble ;
- Le rapport Moral 2021 dans son ensemble ;
- Le rapport Financier et celui du Commissaire aux Comptes dans toutes leurs parties ainsi que les comptes et le bilan de l'exercice 2021 ;
- le Plan d'Action 2022 l'a approuvé ;
- Le budget 2022 ;

Suite aux modifications statutaires adoptées au niveau de la 1ère résolution, et en vue de se conformer aux nouvelles dispositions

statutaires, l'Assemblée Générale prend acte que le mandat de l'actuel bureau composé de :

- M. Mohammed Rachid IDRISSE KAITOUNI (Afriquia Gaz) - Président ;
- M. Ahmed NAKKOUCH (Green of Africa) – Vice-Président ;
- M. Abderrahim EL HAFIDI (ONEE) – Vice-Président ;
- M. Saïd ELHADI (NAREVA) – Vice-Président ;
- M. Jean-Pascal DARRIET (Lydec) – Vice-Président ;
- M. Philippe MIQUEL (ENGIE) Trésorier ;
- Mme Amina BENKHADRA (ONHYM) Trésorier Adjoint.

Élu par l'Assemblée Générale du 18 avril 2019, il prendra fin lors d'une Assemblée Générale Ordinaire Élective qui devrait se tenir au plus tard le 18 Avril 2022.

FÉDÉRATION DE L'ÉNERGIE : ÉTUDE SUR LE « RÔLE DES ENRS DANS LA RELANCE ÉCONOMIQUE POST COVID19 »

La Fédération de l'Énergie a réalisé une étude portant sur le « Rôle des ENRs dans la relance économique post Covid19 ». Cette étude a pour principaux objectifs :

Analyser l'impact de la crise sanitaire Covid19 sur les stratégies et politiques industrielles des pays et régions, à l'échelle mondiale, notamment sur le volet de la transition énergétique ;

Réaliser un état des lieux et un bilan de la stratégie énergétique Nationale dans les ENRs sur la période 2009-2020 ;

Mettre en exergue le rôle du secteur des ENRs dans le plan de la relance économique nationale

post Covid19 en particulier pour le secteur industriel ;

Élaborer un argumentaire à destination des pouvoirs publics pour la promotion des ENRs dans le cadre du plan de relance de l'économie nationale.

Cette étude a été suivie et financée par un Comité de Pilotage composé de la Fédération de l'Énergie et de certains de ses membres dont :

- Acwa Power, - CME, - EDF Renouvelables, - Enel, - Green Power, - ENGIE, - Green of Africa, - IRESEN, - John Cockerill, - MASEN, - NAREVA, - ONEE, - TAQA, - Voltalia.

MME LEILA BENALI INAUGURE L'ÉDITION 2021 DES SALONS DE LA FENELEC

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Mme Leila BENALI, ministre de la Transition énergétique et du Développement DURABLE, a présidé, le 24 novembre à El Jadida, l'édition 2021 des salons de la FENELEC, rendez-vous phare des professionnels de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelable au Maroc, après deux années d'absence en raison de la pandémie du Covid-19.

La séance inaugurale a été marquée par la participation du Secrétaire d'Etat à l'international du Portugal, le représentant du ministre de l'Environnement et du Développement durable de la Côte d'Ivoire, le directeur général de l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), et le directeur général de l'Institut de recherche en énergie solaire et en énergies nouvelles (IRESEN).

L'événement qui réunit chaque année trois salons, «Elec expo», «Ener Event» et «Tronica expo», est porté par la Fédération nationale de l'électricité, l'électronique et les énergies renouvelables. L'édition 2021 met l'accent cette année sur la coopération Sud-Sud, plus particulièrement la coopération maroco-africaine, mais aussi sur la coopération Nord-Sud-Sud avec le Portugal comme pays d'honneur.

Pour la ministre de la Transition Énergétique et du Développement Durable, Mme Leila BENALI, cet événement constitue une étape privilégiée dans la dynamique de renforcement de la coopération continentale et de la gouvernance de l'énergie durable et compétitive. A cet effet, Mme BENALI a souligné que « le Maroc est ouvert à tout nouveau partenariat d'alliance dans le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans le but de renforcer la coopération et d'appuyer de manière transverse de multiples défis dans ce secteur ».



«ESSAOUIRA GREEN ACT DAYS», UNE INITIATIVE CITOYENNE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA CITÉ DES ALIZÉS

Le coup d'envoi de l'événement «Essaouira Green Act Days», une initiative citoyenne qui se veut une contribution au développement durable de la ville, a été donné le 26 novembre dans la Cité des Alizés. Initiée par le Centre International de Recherche et de Renforcement des Capacités (CI2RC), relevant de l'École Supérieure de Technologie à Essaouira, en partenariat avec la Fondation Friedrich Naumann pour la liberté, cette manifestation écologique par excellence constitue un événement qui offre aux jeunes de la Cité des Alizés et à la société civile locale l'opportunité de mener des actions citoyennes, écologiques et solidaires dans le cadre d'une approche participative marquée du socle de l'esprit innovateur et de l'intelligence collective. Organisée à l'occasion de la Journée internationale de la ville, cette manifestation est également l'occasion d'impliquer les acteurs et les jeunes de la ville dans des ateliers axés sur les différentes composantes et aspects de la thématique de la durabilité.

Au menu figurent également des ateliers autour de thèmes se rapportant au «compostage et fabrication du savon», à «l'extraction des huiles essentielles et la valorisation des produits de terroirs», au «recyclage et la peinture» et à la sensibilisation sur la question environnementale.

A noter qu'une journée «Kick off» de cette manifestation a été organisée, récemment dans la cité des Alizés, avec à la clé une première présentation des différentes facettes de la durabilité et du développement durable.

LE MAROC DISPOSE D'UN «ÉNORME» POTENTIEL DE PRODUCTION D'ÉNERGIES PROPRES



Le Maroc dispose d'un "énorme" potentiel naturel de production d'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique, et a pris des mesures "importantes" pour l'exploiter, indique la BBC.

«Le Maroc s'est fait un nom en tant que leader climatique. Les énergies renouvelables représentent près de deux cinquièmes de sa capacité électrique, certaines subventions aux combustibles fossiles ont été progressivement supprimées et le pays revendique certains des plus grands projets d'énergie propre au monde», écrit le média britannique, dans un article publié le 19 novembre sur son site internet.

L'action nationale du Maroc en matière de changement climatique remonte au milieu des années 2000, lorsque le pays a pris la décision de devenir un leader régional en matière d'énergie propre et de faire avancer des projets massifs d'énergies renouvelables, lit-on dans le texte intitulé «comment le Maroc a misé sur l'énergie solaire».

En 2009, le Maroc a mis en place un plan énergétique ambitieux visant à ce que 42% de la capacité électrique totale soit produite à partir d'énergies renouvelables à l'horizon 2020, relève l'auteur, précisant que ce plan a entraîné une forte expansion de l'énergie éolienne et solaire au cours de la décennie suivante, la capacité solaire photovoltaïque (PV) ayant été multipliée par 16 et l'énergie éolienne par 6.

Le Maroc a également construit, la plus grande centrale solaire du monde, le complexe Noor-

Quarzazate. Il s'agit, poursuit-il, d'un "énorme" réseau de miroirs incurvés répartis sur 3.000 hectares qui concentrent les rayons du soleil vers des tubes de fluide, le liquide chaud étant ensuite utilisé pour produire de l'énergie.

Le Maroc s'est depuis engagé à porter la part des énergies renouvelables dans son mix électrique à 52% d'ici à 2030, soit 20% d'énergie solaire, 20% d'énergie éolienne et 12% d'énergie hydraulique, détaille la BBC.

«Par rapport à de nombreux autres pays, le Maroc s'en sort relativement bien en matière d'action climatique, ses politiques et ses engagements étant proches d'une limitation des températures mondiales à 1,5 °C», selon l'analyse du groupe de recherche Climate Action Tracker, cité par l'auteur de l'article.

"Le pays a également procédé à une réforme constitutionnelle en 2011 pour lutter contre l'inégalité entre les sexes, connue pour être un outil puissant dans la lutte contre le changement climatique ainsi que l'injustice sociale".

Des efforts considérables ont été déployés par le Royaume pour réduire le soutien de l'État aux combustibles fossiles, profitant de la faiblesse des prix du pétrole en 2014-2015 pour supprimer progressivement les subventions à l'essence et au fioul, fait observer la publication, notant que le Maroc a été félicité pour avoir utilisé l'argent économisé sur les subventions aux combustibles fossiles, afin d'augmenter les fonds destinés à l'éducation et à la généralisation la couverture sociale de ses citoyens.



LE MAROC, FER DE LANCE EN AFRIQUE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Maroc est le fer de lance de la lutte contre les changements climatiques en Afrique, a affirmé l'expert en technologie environnementale Angelo Bruscano.

Le Royaume a entamé, depuis des années, des projets audacieux et innovants en faveur de l'environnement, notamment la conversion de l'énergie des combustibles fossiles en sources renouvelables, a déclaré l'expert italien, en marge du sommet climatique «Youth4Climate: Driving Ambition».

M. Bruscano a relevé que le Maroc a réalisé de grands progrès en matière de modernisation du réseau électrique et de traitement de l'eau. Des efforts considérables ont été déployés par le Royaume pour répondre aux enjeux climatiques, a souligné l'expert, notant que l'Europe doit en tenir compte afin de renforcer les relations bilatérales à ce niveau pour parvenir à une transition écologique en commun. Le Maroc et l'Italie ont mis en place une synergie dynamique à travers plusieurs projets en matière d'action climatique, notamment la conversion des systèmes de production de textile et de cuir vers des modèles plus durables, a fait savoir cet expert également auteur de plusieurs publications sur le développement durable. Un total de 400 jeunes issus de 197 pays et sélectionnés par l'ONU parmi près de 9.000 candidats, se sont réunis pendant trois jours à Milan pour élaborer leur vision commune de l'urgence climatique et des actions prioritaires à mener. Leur déclaration sera soumise à une cinquantaine de ministres réunis pour préparer la conférence sur le climat «COP26», prévue en novembre à Glasgow.



Le Maroc est au rendez-vous à l'Expo Dubaï 2020, qui se déroulera sur 6 mois du 1er octobre courant au 31 mars 2022, pour partager sa vision stratégique d'un avenir mondial plus durable.

Avec 192 pays représentés, tous unis pour penser le monde de demain, c'est un nouveau chapitre de l'Histoire qui s'écrira à Expo 2020 Dubaï, la première organisée dans un pays de la région Moyen-Orient, Afrique, Asie du Sud (MEASA). Situé au cœur du District Opportunité, près du pavillon des Émirats Arabes Unis et non loin d'Al Wasl Plaza, monument central du site d'Expo 2020 Dubaï, le Pavillon Maroc proposera en plus d'une Exposition permanente, une programmation artistique, culturelle, économique et scientifique variée, riche et inspirante.

Sous le thème «Héritages pour l'avenir, depuis des origines inspirantes vers un progrès durable», la participation du Maroc à Expo 2020 Dubaï est pensée pour inviter les visiteurs à (re) découvrir le Royaume, son histoire, son identité, ses talents, mais aussi ses réalisations tangibles dans divers domaines.

A travers trois grandes thématiques, le Pavillon Maroc donnera à voir au monde l'engagement du Royaume pour le futur de la planète, la richesse d'un pays fort de ses talents, d'ici et d'ailleurs, ainsi que la dynamique de progrès dans laquelle s'inscrit le Maroc.

Avec l'objectif de faire bénéficier le visiteur d'une expérience singulière, l'Exposition permanente du Maroc au sein de son Pavillon est pensée comme une promenade, avec des portes donnant sur 13 salles.

Chacune d'entre elles constitue un espace original, jouant sur l'effet de surprise produit

EXPO 2020 DUBAÏ :

LE MAROC POUR UN AVENIR MONDIAL PLUS DURABLE

par les éléments présentés qui offrent autant d'occasions de (re)découvrir le Maroc et la forte continuité liant son passé, son présent et l'avenir qu'il se construit.

Chaque porte qui s'ouvre donnera ainsi à voir et à vivre au visiteur une (nouvelle) facette du Maroc, de sa mobilité et sa dynamique de progrès (à travers les salles Meet your Eldest, Moroccan Explorers, Movement, Visit Morocco, Connections & Development, Reveal Africa, Moroccan Artists) à son engagement pour le futur de la Planète (salles Bubble of Life, Argan Stories, Plants Power, Release the Energies).

Ce parcours, qui se distingue d'un parcours muséal classique, plonge le visiteur dans une expérience immersive forte, tantôt interactive, parfois ludique, impliquant le corps et pas seulement l'esprit, de sorte à toucher tous les publics.

Pour les plus jeunes, le Pavillon Maroc offre une expérience de jeu innovante, en réalité augmentée, qui les invite à rechercher un certain nombre d'indices et à résoudre des énigmes inédites.

Se présentant également comme un acteur du renouveau mondial, le Maroc déploie un programme d'événements scientifiques et économiques autour des thèmes principaux retenus par Expo 2020 Dubaï, à l'intérieur de son Pavillon mais aussi au sein de différents espaces mis à disposition au sein du site d'Expo 2020 Dubaï.

Climat, développement durable, logistique, infrastructures, accélération industrielle, stratégie agricole, tourisme, finance, coopération africaine... seront les thèmes abordés lors de conférences, d'ateliers et de rencontres

professionnelles dédiées, en présence des principaux acteurs de l'économie marocaine (institutionnels, entreprises publiques et privées). Au-delà des 10 semaines thématiques développées par les Organismes, le Maroc a entrepris de créer au sein de sa programmation une semaine dédiée au Royaume, en partenariat avec la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), pour présenter ses potentialités et mettre en avant son attractivité internationale en tant que hub mondial pour investir. Cette semaine, qui s'est déroulée du 10 au 16 octobre 2021, a porté sur un programme d'événements scientifiques, business qui a permis de mettre en lumière un Maroc moderne et connecté, et de valoriser les opportunités d'investissement du Royaume ainsi que sa dynamique de développement économique et humain, durable et inclusive pour les générations futures. Une délégation d'opérateurs privés et publics marocains a pris part à cet événement dans le cadre de cette semaine dédiée au Royaume. Des panels dynamiques traiteront de sujets précis et couvriront l'ensemble des secteurs, leur évolution, afin de refléter au mieux la sphère économique du pays. Parmi les événements phares durant la semaine

Maroc figurent, notamment, le lancement de la marque «Morocco Now» à l'international par l'AMDIE, le dimanche 10 octobre, qui marquera également le lancement de la semaine placée sous le signe de l'investissement au Maroc.

Il s'agit, également, de plusieurs conférences thématiques qui seront proposées et portées par des institutions telles que l'AMDIE pour le secteur de l'industrie et du digital, la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT) pour les investissements touristiques, Masen pour le secteur des énergies renouvelables, l'Agence pour le développement agricole (ADA) pour le secteur agricole, Casablanca Finance City (CFC) pour le secteur financier, outre la commission Afrique de la CGEM pour la coopération africaine. Ces séances impliquent un ensemble d'acteurs et d'intervenants marocains de premier plan.

La semaine Maroc s'est coïncidée avec la tenue du Global Business Forum Africa du 13 au 14 octobre 2021, dont le Royaume, en tant que deuxième investisseur africain sur le continent, est un partenaire clé, relevant que ce forum, organisé par Expo 2020 Dubaï en collaboration avec la Chambre de commerce de Dubaï, a été une plateforme de rencontres et d'échanges autour des opportunités d'investissement qu'offre le continent africain.

LE MAROC TABLE SUR LA SOVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE À TRAVERS UN AVENIR VERT

La chaîne émiratie «Sky News Arabia» a mis en avant, sur son site Internet, la stratégie marocaine dans le domaine de la transition vers les énergies propres, et les progrès réalisés par le Royaume dans la production d'énergies renouvelables, dans la perspective d'atteindre la souveraineté énergétique à travers des projets de grande envergure ayant nécessité des investissements colossaux.

A l'occasion de l'organisation de la Semaine économique marocaine à l'Exposition internationale «Expo 2020 Dubaï», le site a écrit que le Maroc se classe premier dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord dans l'indice «Avenir Vert» publié par le «MIT Technology Review», qui classe 76 pays et territoires selon les progrès sur la voie d'un avenir vert et ce, en réduisant les émissions de carbone, en développant une énergie propre



et en innovant dans les filières vertes.

Il a rappelé que le Maroc a lancé, depuis 2009, une stratégie énergétique basée principalement sur le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, et qui vise à assurer son indépendance énergétique et à contribuer à la réduction des émissions de gaz, ajoutant qu'en dix ans, les projets développés de ce cadre de cette stratégie ont permis d'augmenter la part de la production d'électricité à partir des énergies renouvelables à 37%.

Il a expliqué que le Maroc produit actuellement plus de 4000 mégawatts d'énergies éolienne et solaire, ce qui en fait l'un des pays avancés dans ce domaine aux niveaux continental et international,

notant que le Royaume s'appuie sur ses atouts naturels, de par sa situation géographique, dans la production d'énergies propres.

Le site a ajouté que dans l'une des villes les plus ensoleillées du sud, la plus grande centrale solaire à concentration au monde a été installée, et elle s'agit de la centrale Noor Ouarzazate qui produit 580 mégawatts et fournit de l'électricité propre à plus d'un million de foyers, faisant remarquer que cette station est la fierté des projets énergétiques marocains, d'autant plus qu'elle constitue un facteur d'attraction des investissements internationaux et une expérience à suivre dans la région et dans le monde.

Le site d'information émirati a noté que le Maroc parie sur la réduction de sa dépendance aux énergies fossiles importées, qui représentent 85 % de ses besoins, sachant que le pétrole vient en premier, suivi du charbon puis du gaz.

Il a également rappelé le contenu du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire, dans lequel le Souverain a souligné la nécessité d'atteindre la souveraineté énergétique d'une manière qui renforce la sécurité stratégique du pays.

Le site Web a conclu que le Maroc s'est fixé des objectifs clairs, principalement pour porter la contribution des énergies renouvelables au mix énergétique à 52% d'ici 2030.

CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE MAROC PRÔNE LA COOPÉRATION RÉGIONALE

Le chef du gouvernement Aziz Akhannouch a appelé, le 25 octobre à Riyad, au renforcement de la coopération régionale pour faire face aux questions liées au changement climatique.

Intervenant au Sommet de l'Initiative

Verte du Moyen-Orient (MGI), M. Akhannouch a

souligné la nécessité d'adopter une approche plus coordonnée, efficace et intégrée entre les différentes composantes de la communauté internationale pour unifier les visions et surmonter les obstacles à l'accès au financement climatique, et d'augmenter le niveau d'interaction et d'intégration entre le financement multipartite et le financement national relatifs au climat.

Le Royaume du Maroc, conformément aux Hautes Orientations Royales, a adopté une politique intégrée fondée sur une approche responsable, inclusive et participative en matière climatique, en harmonie avec les enjeux et objectifs de la Stratégie Nationale de Développement Durable qui vise la transition vers une économie verte, avec



les efforts internationaux dans ce domaine et avec les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et les Objectifs de développement durable (ODD). M. Akhannouch a rappelé, à cet égard, les défis et l'impact du changement climatique sur le processus de développement durable, sur la vitalité des écosystèmes, la sécurité des milieux et des ressources naturelles et sur la santé publique, notant que le Maroc, conscient de la nécessité de promouvoir un processus de développement à faible empreinte carbone, a pris l'initiative d'élaborer le Plan Climat National 2020-2030 qui vise le renforcement de la capacité d'adaptation et d'accélération de la transformation vers une économie à faibles émissions, la mise en œuvre des politiques nationales relatives au climat sur le plan local et l'encouragement de l'innovation et la sensibilisation pour mieux répondre aux défis du changement climatique.

Ce Plan, qui prévoit également le recours aux solutions basées sur la nature, la production d'une énergie propre et le développement de l'industrie verte, est basé sur le renforcement de la gouvernance et la mobilisation des ressources pour lutter contre le changement climatique.

Le chef du gouvernement a en outre souligné que le Royaume du Maroc, conformément à la Vision stratégique et inclusive de SM le Roi Mohammed VI, a mis en place le Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation pour la période 2020-2027, d'un coût global d'environ 11 milliards de dollars, soulignant que ce programme vise à préserver

les ressources hydriques, notamment dans le domaine agricole, à travers la réutilisation des eaux usées et le dessalement de l'eau de mer. Par ailleurs, M. Akhannouch a salué l'Initiative Verte du Moyen-Orient, qui reflète la vision du Royaume d'Arabie Saoudite pour faire face aux défis liés à l'environnement et au changement climatique, ainsi que sa volonté de développer une feuille de route ambitieuse qui permet de renforcer les efforts de protection de la nature dans la région et contribuer de manière efficace aux efforts internationaux déployés pour établir les bases d'un développement durable qui préserve l'environnement et assure un avenir radieux aux générations futures.

L'Accord de Paris sur le climat et l'Agenda 2030 pour le développement durable, a-t-il affirmé, sont des éléments pivots dans la promotion de l'action climatique mondiale et la transition vers un développement neutre en carbone, d'une part, et le renforcement de la sensibilisation à l'environnement ainsi que la consécration de la culture de l'intégration de la durabilité dans tous les secteurs économiques vitaux, de l'autre. Sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a participé aux travaux du Sommet de l'Initiative verte du Moyen-Orient (MGI), tenus lundi à Riyad, où il a représenté le Souverain, et conduit la délégation marocaine composée notamment de la ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Mme Leila Benali, en présence de l'ambassadeur du Maroc en Arabie Saoudite, Mustapha Mansouri.

Ce sommet a vu la participation de nombreux Chefs d'Etat, de responsables gouvernementaux, de présidents exécutifs de grandes multinationales, de présidents d'ONG internationales, d'universitaires et d'activistes de la société civile, qui se sont penchés sur plusieurs axes reflétant les efforts engagés pour participer à la préservation de l'environnement, notamment dans le sillage des changements climatiques impactant le monde et les défis posés à différents niveaux.

RENCONTRE AUTOUR DE L'ENGAGEMENT DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DANS LA TRANSITION BAS-CARBONE

L'engagement des acteurs économiques marocains dans la transition bas-carbone résiliente aux changements climatiques a été au centre d'une rencontre, organisée le 26 octobre à Rabat, par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, en partenariat avec la CGEM et l'Ambassade du Royaume-Uni au Maroc représentant la Présidence de la COP26. Cette rencontre action climat est un continuum de l'engagement de Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa en droite ligne de la politique initiée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur du climat et du développement durable, un engagement qui a été au cœur de la COP22 de Marrakech en 2016. Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, a indiqué que «grâce à la Vision Clairvoyante de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, la décarbonation de l'outil industriel représente un avantage majeur permettant à l'industriemarocain de gagner en compétitivité et de concurrencer les bases industrielles les plus intégrées au monde».

La décarbonation permettra non seulement de sécuriser l'accès de nos exportations aux marchés étrangers notamment d'Europe, après la mise en place de taxes carbone, mais aussi de développer, de manière substantielle, nos parts de marché dans les pays qui ont, avec la pandémie, fait le choix de relocaliser dans des pays proches et fiables de nouvelles

sources d'approvisionnement. Pour sa part, la ministre de la Transition énergétique et du Développement Durable, Leila Benali, a souligné que la stratégie bas-carbone, développée récemment, apportera plusieurs opportunités pour le Maroc dans le contexte de relance Post-Covid notamment, en termes de développement des énergies durables. Elle a, par ailleurs, noté que le Maroc sera présent à la COP26 avec une importante délégation composée de représentants des secteurs publics et privés, des organismes de recherche et d'organisations non-gouvernementales, pour consolider le leadership du Royaume, sous la conduite éclairée de SM le Roi en vue de faire valoir le modèle marocain en matière de transition énergétique et écologique, continuer à promouvoir les initiatives marocaines entreprises depuis la COP22, et attirer de nouveaux investissements étrangers.

Dans un autre sillage, la Secrétaire générale de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement, Nouzha Alaoui, a souligné l'importance de l'engagement des différentes parties prenantes, notamment les organisations et les administrations pour atteindre les objectifs fixés en matière d'énergie, notant que cette rencontre se tient à un moment où le monde connaît une hausse marquée des coûts énergétiques, en particulier les énergies fossiles. De son côté, le Président de la CGEM, M. Chakib Alj, a relevé



que la décarbonation est l'une des 10 priorités fixées par la CGEM dans son Livre Blanc, qui apporte des mesures concrètes de mise en œuvre du Nouveau Modèle de Développement. La décarbonation constitue un enjeu que l'entreprise doit appréhender sous l'angle de sa compétitivité et non de manière conjoncturelle, du fait des multiples opportunités qu'elle présente, a-t-il souligné, faisant savoir que les entreprises marocaines s'inscrivent de plus en plus dans cette dynamique.

Par ailleurs, l'Ambassadeur du Royaume-Uni au Maroc, Simon Martin, a mis en exergue le bilan de longue date de l'action climatique du gouvernement et de la société marocaine, ainsi que l'urgence et les avantages de se joindre à l'effort mondial pour créer un avenir résilient à faible émission de carbone. Tenue en format hybride, cette rencontre action climat a également connu la participation de l'envoyé spécial pour le commerce du Premier ministre britannique pour le Maroc et la Tunisie, Dr Andrew Murrison MP et des représentants d'entreprises marocaines leaders appartenant aux secteurs de l'industrie, du transport et de l'agriculture.

ENVIRONNEMENT : LE MAROC ET LE KENYA APPELÉS À METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE COMMUNE



Le Maroc et le Kenya sont appelés à mettre en place une stratégie environnementale commune pour servir de modèle à tous les pays africains, a indiqué, le 12 octobre à Nairobi, le ministre kényan de l'Environnement et de la Foresterie, Keriako Tobiko. Les deux pays sont dotés d'outils et de moyens innovants permettant de faire face aux effets du changement climatique et à l'impact de l'évolution démographique sur les ressources naturelles en Afrique, a souligné M. Keriako lors d'un entretien avec l'ambassadeur du Maroc au Kenya, M. El Mokhtar Ghambou. Il a, à cet égard, appelé à une réflexion commune en vue d'établir des partenariats académiques entre les universités des deux pays, afin d'apporter des réponses aux défis liés au changement climatique. Le Maroc et le Kenya doivent travailler ensemble afin de trouver des alternatives énergétiques innovantes en vue de compenser leur manque en ressources naturelles classiques comme le gaz et le pétrole, a insisté le responsable gouvernemental, se disant prêt à visiter le Royaume pour

conclure une convention avec son homologue marocain dans des domaines où le Maroc a développé une solide expertise et une bonne réputation en Afrique, tels que l'environnement, le développement durable, la gestion des déchets et la dépollution des océans.

M. Keriako a insisté sur la nécessité d'impliquer les autres départements ministériels liés à la problématique du développement durable, tels que les ministères de l'Énergie, de l'Économie, et de l'Agriculture et du Transport des deux pays. De son côté, M. Ghambou a souligné la nécessité de partager les expériences des pays africains dans tous les domaines, y compris l'environnement, qui pose des défis sérieux à travers tout le continent et ce, dans l'esprit de la coopération sud-sud, prônée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Le Maroc, qui a une forte présence en Afrique de l'Ouest, est disposé à partager avec les pays d'Afrique de l'Est, notamment le Kenya, ses réalisations et ses acquis dans les domaines liés à l'environnement et au développement durable, a affirmé le diplomate marocain,

relevant que le nouveau gouvernement marocain s'est engagé à atteindre la souveraineté énergétique en Afrique en mobilisant les gouvernements et les acteurs privés. Il a en outre souligné la nécessité d'un Benchmarking entre le Kenya et le Maroc dans des domaines comme la gestion des déchets, la politique de l'eau, l'énergie solaire et le dessalement de l'eau de mer, citant à ce titre, les villes de Laâyoune et Agadir qui sont devenues des références en la matière à l'échelle africaine.

M. Ghambou a, de même, passé en revue quelques atouts et réalisations du Royaume dans le domaine des énergies renouvelables, rappelant que le Maroc s'est fixé comme objectif de porter à 52% la part des énergies propres dans le mix énergétique. «Le Maroc a également décidé d'explorer de nouvelles sources, à travers notamment un programme de valorisation énergétique de la biomasse et ambitionne de devenir un acteur clé dans le développement rentable du +Power-to-X+, l'énergie de demain»



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LE MAROC, UN PAYS «PIONNIER» ET «UN MODÈLE»

Le Maroc est un pays «pionnier» et «un modèle à suivre» dans le domaine de la transition énergétique, à la faveur de la forte impulsion royale à cette orientation, a souligné, le 12 octobre à Salé, l'ambassadeur de Hongrie dans le Royaume, Miklós Tromler.

Les propos du diplomate ont été tenus au cours d'une journée de sensibilisation organisée au Centre d'insertion et d'aide pour le travail (CIAT) par l'ambassade de son pays, en vue de mettre la lumière sur le rôle du recyclage et de la valorisation des déchets ménagers dans la préservation de l'environnement et la réalisation d'un développement durable.

Cette rencontre visait à sensibiliser les générations montantes et les personnes à besoins spécifiques à l'importance de tirer profit des opportunités offertes par ces activités, ainsi qu'à présenter les méthodes et les techniques développées en la matière.

L'ambassade, en partenariat avec la Wilaya de Rabat-Salé-

Kénitra, de la coopérative Attawafouk et du CIAT, dispose d'autres programmes qui seront déployés à Marrakech et Témara, a indiqué M. Tromler dans une déclaration à la MAP, en marge de cette rencontre en préparation du Forum mondial «Planète Budapest 2021», prévu fin novembre dans la capitale hongroise.

Abordant les relations bilatérales, le diplomate s'est dit «fier» de la qualité des liens entre les deux pays, qui connaissent un grand dynamisme ces dernières années, notant que les initiatives et projets menés par son ambassade sont une consécration de ce partenariat. La Hongrie a signé plusieurs accords avec les ministères de l'Énergie et de l'Agriculture, afin d'échanger les expériences en matière de transition énergétique, d'agronomie, de préservation de l'environnement et d'économie verte.

De son côté, le directeur du CIAT, Saïd Bekkal, a expliqué que cette manifestation scientifique

et de sensibilisation a pour but d'exposer les bienfaits de la valorisation et de la transformation des déchets en engrais organiques naturels.

«Nous avons une agriculture biologique, faite par des personnes à besoins spécifiques et, donc, la question du recyclage des déchets et de leur transformation en matières organiques nous préoccupe au sein du Centre», a-t-il fait remarquer, notant que l'expérience hongroise est édifiante dans ce domaine.

Pour sa part, Rachid Abou El Tayeb, ingénieur en environnement agricole, a rappelé que le Maroc est engagé dans un ensemble de politiques qui concernent le changement climatique et la préservation des ressources environnementales.

«Transformer les déchets ménagers, qui sont une source de pollution, en une matière d'enrichissement des sols grâce à certains nutriments minéraux nous permet d'obtenir de meilleures récoltes, d'autant que certaines régions arides

et semi-arides souffrent d'un manque de matière organique». Ces matières organiques doivent être restituées au sol de manière à bonifier l'économie circulaire, a-t-il insisté, notant que tout un chacun doit s'impliquer dans le recyclage et la valorisation des déchets au vu de leurs dimensions économique, sociale

et environnementale. De son côté, le responsable de la coopérative «Attawafouk» de tri et de valorisation des déchets à Rabat, Yassin Mazout, a salué cette initiative qui vise à mettre les jeunes et les personnes en situation de handicap au cœur de la problématique de la valorisation du recyclage des

déchets.

La coopérative est devenue un opérateur économique employant plus de 151 personnes dans des conditions légales et reconnues à la décharge d'Akrach à Rabat, en bénéficiant d'un appui dans le cadre des projets de l'Initiative nationale pour le développement humain.

ENERGIE : LE MAROC A TOUJOURS FAIT PREUVE D'INVENTIVITÉ



Sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc a toujours fait preuve d'inventivité pour adresser la question de l'énergie, a affirmé le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

«Le Royaume a avancé à grands pas sur la voie d'une énergie moderne, durable et fiable; une énergie abordable et qui se situe dans la droite ligne des Objectifs de Développement durable», a souligné M. Bourita dans le discours du Maroc au Dialogue de haut niveau sur l'énergie, tenu le 24 septembre, par vidéoconférence en marge de la 76^e Assemblée Générale des Nations Unies.

Il a également relevé que le Maroc, entre la nécessité de concilier le besoin croissant en énergie et l'impératif de réduire la pollution, a

choisi la voie des énergies renouvelables; «celle qui allie développement économique et protection environnementale».

Le ministre a précisé, dans ce sens, que le Royaume a adopté une série de politiques publiques, qui ont abouti à des projets d'envergure : le Plan solaire, le Plan éolien ou encore la continuation d'une politique des barrages destinée à contribuer à la production d'énergie hydroélectrique.

Saluant la tenue de ce sommet réunissant des Chefs d'Etat et de gouvernement, M. Bourita a, en outre, indiqué que la nomination du Maroc comme Champion dans le cadre du Dialogue de Haut niveau sur la thématique «Innovation, technologie et données» est une reconnaissance du leadership du Royaume dans le domaine des énergies renouvelables, notant qu'il s'agit d'un choix qui «conforte notre engagement et entretient notre mobilisation».

«Ainsi, le Maroc s'est-il employé, aux côtés des Nations Unies et d'autres pays Champions, à mener un plaidoyer international, sensibiliser et accélérer la transition et les solutions énergétiques durables», a-t-il indiqué, ajoutant que le Maroc a lui-même redoublé d'ambition en fixant l'objectif de dépasser 52% de sources renouvelables, dans le mix électrique national à horizon 2030 et en portant sa Contribution nationale déterminée à 45,5 % de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre à l'horizon 2030.

M. Bourita a, de même, souligné que le Maroc vise à atteindre à travers une Stratégie Bas Carbone, une économie d'énergie de l'ordre de 20% à l'horizon 2030, signalant que l'ambition est, aussi, de devenir un acteur clé dans la production d'hydrogène vert, d'augmenter la part de la Biomasse dans le mix électrique et de réussir une transition vers

l'industrialisation énergétique.

Il a, par ailleurs, fait valoir que les choix du Maroc en matière de transition énergétique sont irréversibles et trouvent leur prolongement en Afrique, précisant que le Maroc est, en effet, fortement attaché au soutien des transitions vers les énergies propres dans les pays africains frères.

“Notre engagement est d'appuyer le développement durable en Afrique, l'accès à l'énergie, le développement des ressources et le renforcement des capacités”, a-t-il insisté, rappelant que le Maroc a lancé en partenariat avec l'Éthiopie, la “Coalition pour l'accès à l'énergie durable”.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant

à l'étranger a toutefois fait observer que l'accès universel à une énergie propre, durable et abordable pose plusieurs défis, partout dans le monde.

Il a, dans ce contexte, insisté sur la nécessité de catalyser la coopération et la collaboration internationales, d'accélérer le rythme de développement et de transfert de technologies propres et de mobiliser des moyens de financement innovants.

Et de conclure que le Maroc, fort de sa tradition de partage de savoir-faire, poursuivra sa dynamique de coopération régionale et continentale, tout en maintenant son engagement ferme pour un modèle de développement solidaire et protecteur de l'environnement.

64^E CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AIEA SOUS PRÉSIDENTE MAROCAINE : UN BILAN RICHE EN RÉALISATIONS

La 64^e Conférence générale de l'AIEA, dont la présidence a été assurée au cours des douze derniers mois par le Maroc, a été marquée par de multiples et importantes actions et réalisations ayant trait aux domaines de la science, de la technologie, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, ainsi qu'à la coopération entre l'agence et l'Afrique et au renforcement des capacités nationales sur le continent africain.

Intervenant lors la séance d'ouverture de la 65^e session de la Conférence générale de l'AIEA, l'ambassadeur, représentant permanent du Royaume auprès des organisations internationales à Vienne, Azzeddine Farhane, président de la 64^e session de ladite Conférence, a relevé que « la présidence du Maroc au nom du Groupe Afrique a été marquée par l'adoption par consensus de nouvelles résolutions ».

Il a cité, dans ce sens, la résolution sur le Projet

d'action intégrée contre les zoonoses (ZODIAC), qui vise à atténuer les épidémies futures grâce à l'utilisation de techniques dérivées du nucléaire. Dans le cadre de ce projet, l'Agence aide les États membres à réaliser les objectifs de développement durable de l'ONU, notamment ceux ayant trait à la bonne santé et au bien-être (objectif 3), à la vie terrestre (objectif 15) et aux partenariats (objectif 17). Cette initiative louable est soutenue activement et financièrement par les États membres, notamment le Royaume du Maroc, qui a fourni un appui financier à cet effet. Il s'agit également de la résolution sur l'Agence internationale de l'énergie atomique et la pandémie de COVID-19, a énuméré M. Farhane, qui a mis en relief les mesures proactives prises par l'Agence dans le cadre de la plus grande initiative pratique de son histoire pour fournir un appui à plus de 125 pays dans le monde entier. « Grâce à cette initiative, un tiers des États membres africains de l'Agence ont reçu une assistance précieuse en vue de l'utilisation de technologies dérivées du nucléaire, de savoir-faire technique et d'équipements nucléaires et radiologiques pour la détection rapide et la prévention de la COVID-19 ».

De même, il a été procédé à l'adoption de la résolution sur le projet de rénovation des laboratoires des applications nucléaires de l'Agence à Seibersdorf (ReNuAL+). Ce projet



important répond à la nécessité de moderniser les laboratoires des applications nucléaires pour suivre l'évolution technologique de plus en plus rapide, a expliqué M. Farhane, qui a mis en avant le rôle de chef de file que jouent ces laboratoires sur la scène internationale en constituant des réseaux mondiaux, comme ceux de la lutte contre les maladies animales soutenus par l'Initiative sur les utilisations pacifiques (PIU), le Fonds pour la renaissance africaine et la coopération internationale, et bien d'autres initiatives.

« Dans le contexte mondial actuel, il importe de souligner la contribution de ces laboratoires aux efforts de lutte contre les maladies animales et les zoonoses transfrontières déployés par les États membres », a-t-il dit, notant que le Maroc fait aussi partie des États membres qui ont fourni un appui financier à ce projet majeur.

Par ailleurs, pendant sa présidence, le Royaume, a-t-il poursuivi, a veillé à ce que la question du rôle des technologies nucléaires dans la lutte contre le cancer du col de l'utérus figure à l'ordre du jour de la Conférence générale en organisant, juste après la première séance plénière de la 64 e Conférence générale, une table ronde virtuelle de haut niveau ayant pour thème : « Le rôle de la technologie nucléaire dans la lutte contre le cancer du col de l'utérus en Afrique : leçons du passé et perspectives d'avenir ».

Les participants à la 64 e Conférence générale ont salué les résultats de cette réunion, qui a mis en lumière l'importance qu'il y avait à sensibiliser les populations d'Afrique au cancer du col de l'utérus afin de tirer les

enseignements des expériences antérieures, de partager les meilleures pratiques et de créer des mécanismes qui renforcent les synergies, le dynamisme et l'intégration de toutes les parties prenantes dans la lutte présente et à venir contre cette maladie.

En ce qui concerne la coopération entre l'Afrique et l'Agence, M. Farhane a indiqué que le Maroc considère l'Accord régional de coopération pour l'Afrique sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (AFRA) comme un bon exemple de coopération régionale réussie entre l'Afrique et l'Agence. Cet accord, a-t-il enchaîné, institue un cadre permettant aux États membres africains de consolider la coopération régionale en renforçant la viabilité et l'autonomie de la région par une collaboration avec les institutions régionales et les centres d'excellence en Afrique.

Les contributions de l'Agence au renforcement des capacités nationales sur le continent africain méritent donc d'être soulignées, a-t-il plaidé, relevant que l'Agence apporte son soutien, dans le cadre de projets de coopération technique, à 45 pays d'Afrique. L'agence appuie notamment la mise en œuvre de projets nationaux et régionaux dans des domaines tels que l'alimentation et l'agriculture, la santé et la nutrition, l'énergie, le développement des connaissances nucléaires, la sûreté, l'eau et l'environnement, les applications industrielles et la technologie des rayonnements.

Dans le cadre de la coopération continue entre l'Agence et le continent africain, le Maroc a reçu deux distinctions, a-t-il fait observer, précisant que le Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires (CNESTEN) est devenu, le 26 janvier 2021, le premier centre collaborateur de l'AIEA sur le continent africain pour l'utilisation des techniques nucléaires dans la gestion des ressources en eau, la protection de l'environnement et les applications industrielles. En outre, l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (AMSSNuR) est devenue, le 16 juillet 2021, le premier centre collaborateur de l'AIEA en Afrique dans le domaine de la sécurité nucléaire.

Il a fait remarquer également que le Forum des

organismes de réglementation nucléaire en Afrique (FNRBA), dirigé par l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (AMSSNuR), a obtenu le statut d'observateur comme suite à l'adoption de sa charte en 2019, le Conseil des gouverneurs ayant décidé en juin de lui octroyer ce statut, ce qui lui permet de se faire représenter à la Conférence générale de cette année et renforce le rôle des organismes de réglementation africains dans le domaine de la sécurité et de la sûreté nucléaires.

M. Farhane a affirmé que le Maroc insiste sur la nécessité de redoubler d'efforts pour revoir la composition du Conseil des gouverneurs, étape essentielle au renforcement de la gouvernance au sein de l'Agence, conformément à l'amendement de l'article VI du Statut de

l'Agence adopté il y a 21 ans, à la 43^e session de la Conférence générale de l'AIEA.

« L'amendement de l'article VI ayant été accepté à ce jour par 62 États membres seulement sur les 116 requis pour son entrée en vigueur, le Royaume du Maroc s'est attaché, pendant sa présidence, à sensibiliser les États à l'importance de cette entrée en vigueur », a-t-il dit, notant qu'à cette fin, la présidence a envoyé une communication officielle pour demander à tous les États membres d'œuvrer ensemble à l'entrée en vigueur de cet amendement, d'autant plus que la Conférence générale examinera à la présente session, au titre du point 22 de l'ordre du jour, le rapport du Directeur général sur les progrès accomplis en vue de l'entrée en vigueur de l'amendement de l'article VI.

MOBILITÉ DURABLE : L'AVIS DU CESE

Le président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Ahmed Réda Chami, a appelé, le 22 septembre à Rabat, à la mise en place de politiques de mobilité durable centrées sur l'individu.

« Il importe de tenir compte des critères économiques, sociaux et environnementaux dans la mise en œuvre des politiques de mobilité pour assurer un accès pour tous les citoyennes et citoyens tout en réduisant l'impact environnemental des déplacements », a souligné M. Chami lors d'un atelier de restitution virtuel, dédié à la présentation de l'avis du Conseil intitulé « la mobilité durable: Vers des moyens de transport durables et accessibles ».

Le transport des personnes et de leurs biens, en milieu urbain et rural, connaît une demande

exponentielle, alors que son modèle d'organisation demeure complexe, ayant atteint « ses limites », a-t-il fait observer à cet égard, notant que celles-ci sont notamment liées à des politiques nationales et territoriales centrées principalement sur l'infrastructure routière et la voiture individuelle, au lieu d'être « centrées sur l'individu ». Le Maroc a réalisé des progrès indéniables en matière de développement d'infrastructures modernes, ainsi qu'au niveau des modes de transports, y compris durables, comme peuvent en témoigner certains chantiers (LGV/TGV Maroc, tramways et BHNS électriques), relevant que ces progrès sont rendus possibles grâce, notamment, aux dispositifs législatifs, réglementaires et aux nouvelles formes de gouvernance

territoriale, mis en place dans le cadre du processus de la régionalisation avancée.

Le président du Conseil a, en outre, fait remarquer que l'offre disponible en matière de transport en commun s'avère être insuffisante, inadéquate et peu accessible, par rapport aux besoins de la population (en particulier les femmes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes à faible revenu), aussi bien dans les aires urbaines denses que dans les aires rurales dispersées ou enclavées.

M. Chami a aussi fait savoir que le diagnostic réalisé dans le cadre de l'avis du CESE, ainsi que les recommandations proposées, sont le résultat d'une démarche participative impliquant les différentes parties prenantes. De son côté, le président



de la Commission chargée de l'environnement et du développement durable du CESE, Abderrahim Ksiri, a mis en avant l'importance du secteur de la mobilité durable, relevant que celui-ci impacte directement la vie des citoyens, mais également l'ensemble des volets économiques, sociaux, environnementaux et sanitaires du pays. «C'est un secteur stratégique vu le nombre des citoyens qui y travaillent et les industries qui y adhèrent», a-t-il dit, faisant remarquer que le taux d'énergie consommé dans ce secteur est à hauteur de 40%. Le CESE, grâce à un diagnostic fait au niveau national, a pu montrer que le potentiel de développement et d'amélioration est «énorme», a noté M. Ksiri, soulignant l'impératif d'aller vers des systèmes de transport moins consommateurs d'énergie. Il a aussi mis en avant la nécessité d'opter pour des systèmes de

mobilité moins impactants sur la santé, et ceux permettant de garantir l'accessibilité à tous les citoyens et de renforcer l'attractivité des territoires. Présentant les conclusions de l'avis sur la mobilité durable, Idriss Ilali, rapporteur du thème, a indiqué que le CESE entend, dans cette étude, inverser le paradigme en préconisant une approche holistique qui transforme les externalités négatives des transports en externalités positives. Adopté à l'unanimité lors de la 121^e session ordinaire du CESE, l'avis du CESE examine l'opportunité de développer une mobilité durable au Maroc visant le bien-être de la population, grâce à l'amélioration de l'exercice des libertés, du droit d'accès aux services sociaux de base et à l'emploi, et ce via des transports de qualité, davantage accessibles et plus respectueux de l'environnement.

L'essentiel de l'avis du CESE

A travers cet avis, qui intervient dans un contexte mondial marqué par l'urgence climatique, le CESE préconise de développer un système intégré de mobilité durable. En voici l'essentiel :

- *Intégrer les besoins en mobilité durable (accès à l'emploi, à l'habitat et aux services publics...) aux exigences urbanistiques, d'aménagement du territoire et de planification.*
- *Améliorer l'accessibilité pour tous les citoyennes et citoyens à des moyens de transport en commun durables et développer des infrastructures rurales durables, limitant ainsi la dépendance au véhicule particulier et réduisant les fractures spatiales et sociales.*

- Accélérer l'exécution du contrat-programme de développement des plateformes logistiques routières à la périphérie des villes, tout en assurant leur connexion au rail.

- Mettre à niveau le Code de la route et de la sécurité routière, d'une manière compatible aux principes de la mobilité durable, améliorant l'accessibilité et limitant le risque pour les usagers et l'environnement.

- Déployer progressivement des solutions techniques et technologiques durables, compatibles avec les besoins de toutes les catégories d'usagers et adaptées aux

différentes échelles territoriales.

- Mettre progressivement en place un modèle économique de la mobilité durable, intégrant la condition sociale, la qualité de l'air, l'état de santé et le bien-être des populations.

- Élaborer des programmes de formation initiale et continue, dans tous les domaines et métiers de la mobilité durable, destinés à tous les acteurs, afin d'améliorer et de renforcer les compétences des ressources humaines, y compris des élus, à l'échelle des territoires.

- Adopter une stratégie de communication et de sensibilisation des citoyennes

et citoyens à la mobilité durable à travers des contenus pédagogiques portant sur l'environnement, l'état de santé et les progrès technologiques, des programmes audiovisuels et sur les réseaux sociaux, impliquant l'ensemble des partenaires sociaux.

Le système proposé requiert notamment la nécessité de mettre en place une Commission interministérielle, dotée d'extensions régionales, en charge de la mobilité durable, pour remédier aux risques de chevauchement des compétences, de dilution des responsabilités et d'éparpillement des moyens.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UNE APPROCHE VOLONTARISTE POUR ÉRIGER LE MAROC EN MODÈLE RÉGIONAL EN MATIÈRE D'INDUSTRIE SOBRE EN CARBONE

Engagé depuis plusieurs années dans une véritable transition énergétique, le Maroc a adopté, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, une approche volontariste pour s'ériger en modèle régional en matière d'industrie sobre en carbone. Cet engagement du Royaume en faveur d'une économie verte se reflète dans la politique initiée par le Souverain pour la promotion des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Cette politique volontariste ambitieuse a été couronnée par l'adoption en 2017 de la stratégie nationale de développement durable (SNDD) qui se veut une approche intégrée et globale pour une transition vers un développement à faibles émissions.

Cette stratégie prend en compte les défis environnementaux, en œuvrant pour la promotion du développement humain et de la cohésion sociale et en consolidant, d'une manière durable, la compétitivité économique grâce à des plans d'action sectoriels de développement durable (PADD) précisant la contribution de chaque département dans la mise en œuvre de cette Stratégie.

L'intérêt porté par le Royaume à la question de la transition énergétique a été une fois de plus conforté par la création, au sein du nouveau gouvernement d'un département dédié à cette question et dont la direction a été confiée à une experte internationale en la matière, en l'occurrence Mme Leïla Benali



qui a réaffirmé récemment l'ambition du Maroc de se positionner comme une base industrielle sobre en carbone.

La ministre, qui s'exprimait dans le cadre de la COP 26, tenue en novembre 2021 à Glasgow, avait souligné que la stratégie «bas carbone» adoptée par le Maroc ambitionne d'assurer une transition vers une économie verte d'ici 2030 à travers une myriade de réformes politiques, institutionnelles, réglementaires et financières.

Mme Benali a, dans ce sens, mis l'accent sur l'importance d'impulser un choc de compétitivité dans certains secteurs stratégiques, tout en réduisant le coût de la facture énergétique marocaine pour les ménages, les industriels, les services et tout le tissu économique marocain.

La priorité, sur les dix prochaines années, est axée sur la simplification du cadre réglementaire et institutionnel, tout en donnant l'impulsion nécessaire aux financements dans des secteurs clés comme le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la gestion durable des déchets et la résilience face aux impacts des changements climatiques, a-t-elle expliqué, relevant que la stratégie vise 7 secteurs clés de l'économie marocaine que sont l'électricité, le transport, l'agriculture, l'industrie, le bâtiment, les déchets et le secteur forestier.

Par ailleurs, le Maroc a aussi élaboré le Plan Climat National 2020-2030, qui vise le renforcement de la capacité d'adaptation et d'accélération de la transformation vers une économie à faibles émissions, la mise en œuvre des politiques nationales relatives au climat sur le plan local, ainsi que l'encouragement de l'innovation et la sensibilisation pour mieux répondre aux défis

posés par le changement climatique. Ce plan prévoit également le recours aux solutions basées sur la nature, la production d'une énergie propre et le développement de l'industrie verte.

Véritable gisement d'emplois

Par ailleurs, et dans le contexte de la pandémie de Covid-19, l'économie verte est appelée à gagner d'importance, d'autant plus qu'elle constitue un véritable gisement d'emplois, notamment pour les jeunes de même que la relance post-covid doit porter essentiellement sur la durabilité et la décarbonation de l'industrie.

A cet égard, une «War Room Green Economy» a été lancée récemment à Rabat, avec pour objectif de promouvoir un écosystème performant dédié au développement de projets verts, créateurs d'emploi et soutenant l'industrie nationale.

La nouvelle structure multipartite vise la mise en place d'un cadre attractif pour l'émergence d'un écosystème favorable à l'économie verte.

Cet écosystème, basé au siège de l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), devra permettre de générer de l'emploi pérenne, de soutenir l'industrie marocaine à substituer les importations et augmenter les exportations tout en décarbonant ses process, d'améliorer la balance commerciale et de relancer l'économie post-covid à travers une banque de projets.

A noter aussi que dans son rapport général, la commission spéciale sur le modèle de développement a souligné que la transition accélérée du Maroc vers une économie sobre en carbone et compétitive, attractive pour une utilisation industrielle, permettrait de faire du Royaume une référence en termes de modes de production décarbonée, responsable et durable. Cette transition permettrait aussi d'élargir l'accessibilité de l'offre exportable marocaine aux marchés porteurs et d'attirer sur le territoire national des investisseurs étrangers en quête d'opportunités, relève le rapport qui préconise de mieux exploiter tout le potentiel de l'économie verte. La Commission encourage, dans ce sens, l'adoption d'une stratégie dédiée à l'économie verte et déclinée sur le plan territorial, en privilégiant la logique d'une économie circulaire intégrant les spécificités et les potentialités locales.

Une attention particulière devra être accordée

au développement des filières industrielles vertes dans les domaines des énergies solaires, éoliennes, d'assainissement liquide et de gestion des déchets, a souligné la Commission qui appelle à déployer des programmes de formation dédiés aux métiers verts et à promouvoir, à travers des mesures incitatives appropriées, les initiatives de recherche-développement-innovation, portées par les acteurs académiques, industriels et financiers, en vue d'anticiper les besoins futurs en compétences correspondant au développement des filières vertes.



Les grands projets d'énergie renouvelable fleurissent un peu partout au Sahara marocain, portés par le nouveau modèle de développement des provinces du Sud, lancé en 2015 par SM le Roi Mohammed VI.

Centrales électriques, parcs solaires et éoliens : les chantiers d'énergie renouvelable qui ont vu le jour ces dernières années dans les trois régions du Sud du Royaume, en particulier à Laâyoune-Sakia El Hamra, ne se comptent plus, mobilisant des investissements de plusieurs milliards de dhs. Lors de leur récupération par le Maroc, ces provinces semblaient dans l'obscurité, puisque la puissance installée atteignait à peine 7 mégawatts (2 mégawatts à Laâyoune et les 5 restants répartis sur les différents sites).

Actuellement, grâce à la ribambelle de projets réalisés pour couvrir l'ensemble de ces provinces, cette puissance dépasse les 1.700 mégawatts, dont plus de 1.300 mégawatts provenant de l'énergie renouvelable.

Le parc de production d'énergie éolienne installé à Tarfaya est le plus grand d'Afrique, avec une production de 300 MW grâce à 131 turbines.

Inauguré en 2014 pour un coût de 5 milliards de dirhams, ce parc fournit 15% des 2 GW que s'est

En concrétisation de sa volonté affichée d'assurer la transition énergétique, le Maroc a revu à la hausse l'ambition de sa contribution relative à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre au titre de la Convention cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique.

Ainsi, la Contribution actualisée du Maroc comprend un nouvel objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui est de 45,5% d'ici 2030, dont 18,3% est inconditionnel et réalisé sans appui de la coopération internationale.

LES PROJETS D'ÉNERGIE RENEUVELABLE FLEURISSENT AU SAHARA MAROCAIN

fixé le Maroc dans le volet éolien de son grand plan d'énergies renouvelables.

Non loin de là, le parc éolien d'Akhfenir (à 220 kilomètres au nord de Laâyoune), opérationnel depuis juillet 2013, produit 100 MW et compte de ce fait parmi les importantes infrastructures énergétiques réalisées ces dernières années au Sahara.

La commune de Dcheira, à une vingtaine de km de la capitale du Sahara marocain, abrite de son côté la centrale Noor Laâyoune I, dont la réalisation a nécessité une enveloppe budgétaire de plus de 1,3 milliard de dirhams.

D'une puissance projetée de 80 MW extensible, cette centrale a été implantée sur un site d'une superficie totale de 1.580 ha.

La province de Tarfaya accueille par ailleurs un projet de renforcement du réseau 400 kv dans la commune d'El Hagounia.

Ce projet consiste en la réalisation de la deuxième artère 400 kV Agadir-Laâyoune, d'un montant global de plus de 2 milliards de dirhams.

A Boujdour, un grand projet de production de l'énergie éolienne entrera en service dans les prochains mois, faisant partie de l'ambitieux programme marocain d'énergie renouvelable visant à installer environ 10 GW de capacité supplémentaire renouvelable d'ici 2030.

D'une puissance installée de 300 MW, ce parc situé à environ 7 km au nord-est de Boujdour, mobilise un investissement d'environ 4 milliards de dirhams.

Développé dans le cadre de la production privée d'électricité, ce projet structurant permet l'émergence d'une industrie éolienne marocaine, avec une production électrique prévisionnelle globale de 850 MW.

Le projet éolien national de 850 MW, composé des cinq parcs éoliens de Midelt (180 MW), Boujdour (300 MW), Jbel Lahdid à Essaouira (200 MW), Tiskrad à Tarfaya (100 MW) et Tanger II (70 MW), constitue une composante importante de la stratégie énergétique du Maroc, dont l'objectif est d'atteindre 52% de la puissance électrique installée à base d'énergie renouvelable à l'horizon 2030. Selon le chef de gouvernement Aziz Akhannouch, le Maroc dispose de 50 projets d'énergies renouvelables cumulant une puissance installée de 3.950 MW déjà en service, alors que plus de 60 autres projets sont en cours

de développement ou de mise en œuvre.

Ces projets permettent aujourd'hui de positionner le Maroc au niveau international en matière de compétitivité des kilowattheures.

S'agissant particulièrement des provinces du Sud, qui disposent d'un énorme potentiel en énergies renouvelables grâce à leur climat ensoleillé et venteux, les investissements colossaux consentis par les pouvoirs publics et des sociétés multinationales ont permis de renforcer l'attractivité des villes de Laâyoune et Dakhla auprès des investisseurs nationaux et étrangers. Ces projets énergétiques de dimension stratégique ont en effet amélioré de façon sensible la sécurité d'alimentation en énergie électrique et contribué à la satisfaction de la demande croissante de la population et des acteurs économiques et au rayonnement international du Sahara marocain.

SOMMET "MSGBC OIL, GAS AND POWER": MME BENALI PLAIDE POUR L'INTÉGRATION RÉGIONALE DES RÉSEAUX ET DES MARCHÉS



Les secteurs du pétrole, du gaz et l'électricité à l'échelle du continent africain «ne peuvent jouer leur rôle dans la transition énergétique sans l'encouragement de partenariats publics-privés et l'intégration régionale des réseaux et des marchés», a affirmé, vendredi, Mme Leila Benali, ministre de la Transition énergétique et du Développement durable.

La ministre, qui intervenait par visioconférence lors du Sommet du bassin «MSGBC Oil, Gas and Power», qui se tient à Diamniadio, à 30 km de Dakar, sous

le thème "Énergies du futur : Comment financer une transition énergétique juste, équitable et inclusive», a souligné que «l'engagement du Maroc dans une transition énergétique est un choix politique volontariste lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, il y a plus d'une décennie, à travers une stratégie énergétique ambitieuse».

Cette stratégie ambitieuse est fondée essentiellement sur trois piliers : énergies renouvelables, efficacité énergétique et intégration régionale, accompagnés de l'innovation adaptée et la composante locale, a indiqué la ministre.

Mme Benali a souligné que le Maroc a régulièrement accru son ambition dans le développement des énergies renouvelables, relevant qu'en 2018, Sa Majesté le Roi a décidé de dépasser l'objectif annoncé lors de la COP21 en portant la part des énergies renouvelables à plus de 52% du mix électrique avant 2030.

«50 projets d'énergies renouvelables d'une capacité totale installée d'environ 4 gigawatts

sont déjà opérationnels. En outre, plus de 60 autres projets sont en cours d'élaboration ou de mise en œuvre», a-t-elle dit, faisant observer que «non seulement cela nécessitera d'asseoir une plus grande flexibilité dans le système électrique national, mais aussi une plus grande intégration régionale».

Elle a, d'autre part, relevé que le Maroc est un pays qui dépend en quasi-totalité de l'extérieur pour s'approvisionner en énergie, avec un taux de dépendance énergétique de l'ordre de 90 % en 2020, contre 98% en 2008 une année avant le lancement de la stratégie énergétique en 2009.

En 2020, les produits pétroliers représentent environ 50% du mix énergétique, contre 61% en 2008. Quant au gaz naturel, utilisé principalement dans les centrales thermiques, sa part dans le mix énergétique a connu aussi une tendance baissière ces dernières années en passant de 6% en 2016 à 3,7% en 2020 même avant l'arrêt de l'approvisionnement du gaz Algérien vers l'Europe par le gazoduc Maghreb-Europe en octobre 2021, a rappelé Mme Benali.

Elle a fait noter, à cet égard, que l'expiration des contrats liés au Gazoduc Maghreb-Europe, le 31 octobre 2021 «est un moment fondateur pour le secteur du gaz naturel au Maroc dans la mesure où il lui permettra de déployer une vision stratégique rapide, intégrée et pérenne».

A court terme, l'alignement avec les pays de la Méditerranée est un axe majeur de la coopération régionale qui vise principalement l'optimisation des infrastructures existantes, à moyen terme, il s'agit de la mise en place d'infrastructures gazières nécessaires permettant de disposer d'un point

d'entrée pour recevoir le GNL, et à long terme, le développement du marché gazier national par la multiplication des points d'entrée du GNL au niveau de divers ports du pays, a expliqué la ministre.

Et d'ajouter que le Royaume oeuvre actuellement sur trois chantiers : Chantier Infrastructures avec l'accélération de la solution d'une Unité Flottante de Stockage et de Regazéification (FSRU) destinée à l'importation via des navires de transport de Gaz Naturel Liquéfié (GNL), Chantier Molécules par l'optimisation de la stratégie de négociation d'achats en intégrant des solutions de court et de moyen termes et Chantier législatif en simplifiant le projet de Code Gazier qui permet d'organiser le secteur et de donner un signal attractif pour les investissements.

Les travaux de cette rencontre ont été ouverts jeudi par le président de la République du Sénégal, M. Macky Sall.

Organisée par le ministère sénégalais du Pétrole et des Energies en partenariat avec Energy, Capital and Power (ECP), la conférence de deux jours réunit au Centre international de Conférence Abdou Diouf (CICAD), à Diamniadio, les acteurs majeurs des pays du bassin sédimentaire éponyme (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau et Guinée Conakry) et d'autres pays du continent africain.

La conférence rassemble aussi des organismes internationaux tels que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole (APPO). Des dirigeants de compagnies pétrolières et gazières, des professionnels de l'industrie, ainsi que des investisseurs prennent aussi part à cette conférence.

LA BID APPROUVE LE FINANCEMENT DE L'ÉTUDE DE LA 2È PHASE DE L'AVANT-PROJET TECHNIQUE DU GAZODUC MAROC-NIGERIA

La Banque islamique de Développement (BID) a approuvé le financement d'un projet d'étude de la deuxième phase de l'avant-projet technique du gazoduc Maroc-Nigeria, avec une enveloppe budgétaire de 29,75 millions de dollars.

Le projet permettra aux États d'Afrique de l'Ouest de remplacer la coûteuse production d'électricité au fioul par une production d'électricité renouvelable et une production d'électricité au gaz. Ce soutien fait partie du financement de 1,6 milliard de dollars approuvé par la Banque, et qui comprend 24 nouveaux projets de développement dans 19 États membres, en Afrique, en Asie



et en Europe.. Les projets approuvés couvrent un large éventail de secteurs de développement, notamment la construction de routes et le transport à grande vitesse, les énergies propres et renouvelables, les secteurs de volaille, pêche, irrigation et de l'agriculture, alimentation des enfants, l'enseignement universitaire et technique ainsi que la formation professionnelle . Ces projets ont été approuvés lors de la 343ème réunion du Conseil d'administration de la Banque tenue à Djeddah, sous la présidence de M. Muhammad Al-Jasser, Président de la BID et Président du Conseil. A cette occasion, M. Al-Jasser a réitéré l'engagement de la Banque et son soutien continu aux pays membres pour relever leurs défis de développement et remettre leurs économies sur les rails. Il a noté qu'en agissant ainsi, le groupe de la BID continue de coopérer avec ses partenaires de développement mondiaux, y compris la communauté des

banques multilatérales de développement et le Fonds international de développement agricole (FIDA), entre autres, pour mobiliser de nouvelles ressources. «ce paquet s'inscrit dans la meilleure tradition d'agir de manière contracyclique en ces temps difficiles», a indiqué M. Al Jasser. Les membres du Conseil ont examiné plusieurs autres rapports et approuvé aussi la date et le lieu des Assemblées annuelles 2022 du Groupe de la Banque islamique de développement qui seront accueillies par la République arabe d'Égypte à Charm el-Cheikh, en juin prochain. Les projets approuvés par le Conseil comprenaient notamment celui la deuxième phase du Train Express Régional (TER) au Sénégal pour 100 millions d'euros, la construction de la route Labé-Mali (159,56 millions d'euros) et le Développement des périmètres d'irrigation dans les régions d'Unyama, Namulu et Sipi en Ouganda (86,5 millions de dollars américains).

LE MAROC ET LE NIGERIA COLLABORENT POUR LA MISE EN PLACE D'INITIATIVES D'ÉNERGIE SOLAIRE

Le gouvernement fédéral du Nigeria, en collaboration avec le Maroc et le gouvernement de l'État de Jigawa, travaille sur la mise en place d'initiatives d'énergie solaire afin de stimuler l'utilisation de l'énergie dans la zone nord-ouest et dans d'autres régions du pays, a révélé le commissaire de l'État de Jigawa pour les Terres, le Logement et la Planification urbaine et régionale, Sagir Musa Ahmed.

M. Ahmed a indiqué que le projet prévu serait implanté dans le conseil local de Gwiwa, zone du gouvernement local de l'État de Jigawa, avec une allocation de terres estimée à 200.000 hectares pour le projet, a rapporté le journal local «The Guardian» dans son édition du 24 décembre.

Selon lui, l'énergie solaire est une initiative du gouvernement marocain, en collaboration avec le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'État de Jigawa, visant à améliorer l'approvisionnement en électricité dans le pays, en particulier dans les États de Zamfara, Jigawa, Katsina et Yobe, a indiqué le journal, ajoutant que le projet devrait contribuer à l'amélioration de la production d'électricité dans les États susmentionnés et dans le pays en général. M. Ahmed a déclaré que dans le cadre du projet

proposé, l'administration actuelle s'est engagée et œuvre à la réalisation des objectifs souhaités en raison de son importance. Le commissaire a également précisé que 934.000 hectares de terres avaient également été alloués à des fins industrielles, 934.000 hectares aux institutions étatiques et fédérales, tandis que 192.000 hectares de terres ont été désignés pour l'expansion et la construction d'hôpitaux. «Ce sur quoi nous nous concentrons maintenant est la manière de projeter notre progression au cours des dix prochaines années dans le cadre d'un système d'administration foncière efficace et performant», a-t-il souligné, notant que «notre plan consistait à mettre en place des initiatives d'urbanisme solides dans nos cinq conseils d'émirats afin de créer des villes modernes et développées dans un avenir proche».

En ce qui concerne les réalisations, le commissaire a déclaré que le gouvernement de l'État avait délivré plus de 1.920 certificats d'occupation aux propriétaires légitimes par le biais d'une procédure systématique d'administration des terres, en concevant et en approuvant la fourniture de 500 unités de logement dans les principales villes des 27 conseils locaux de l'État de Jigawa.

MAROC/BAD : DEUX ACCORDS DE PRÊT DE 138 M€ POUR RENFORCER L'INCLUSION FINANCIÈRE, SÉCURISER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET SOUTENIR LA RELANCE



Le Maroc et la Banque africaine de développement (BAD) ont conclu, le 14 décembre à Rabat, deux accords de prêt d'un montant total de 138 millions d'euros (M€) pour renforcer l'inclusion financière et sécuriser l'accès à l'eau potable.

Les financements de la BAD sont destinés à mettre en œuvre le Programme d'appui à l'inclusion financière, à l'entrepreneuriat et aux très petites et moyennes entreprises, ainsi que le Projet de pérennisation et de sécurisation de l'accès à l'eau. La cérémonie de signature de ces accords a réuni la ministre de l'Économie et des Finances, Mme Nadia Fettah, le responsable-pays de la BAD pour le Maroc, Achraf Hassan Tarsim et le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), Abderrahim El Hafidi.

«Je voudrais souligner le rôle important de la Banque africaine de développement en tant que partenaire de référence dans l'accompagnement des réformes entreprises par le Royaume du Maroc dans différents secteurs prioritaires, en particulier le secteur financier, les transports, l'énergie, l'eau potable, l'éducation et la santé», a déclaré Mme Nadia Fettah.

Et de poursuivre : «Nous invitons la Banque à renforcer davantage son appui aux efforts du gouvernement visant à mettre en œuvre, sous les hautes orientations de Sa Majesté Le Roi, ses différents chantiers et réformes stratégiques, la poursuite de la gestion de la crise sanitaire et de la

relance économique, ainsi que l'opérationnalisation du nouveau modèle de développement».

Pour sa part, M. Tarsim a indiqué que ces deux opérations destinées à deux secteurs distincts partagent les mêmes mots d'ordre: l'inclusion et la relance.

Selon lui, «la relance, nous la soutenons à travers l'appui à l'inclusion financière, à l'entrepreneuriat et aux très petites et moyennes entreprises mais également en sécurisant l'accès à l'eau potable pour des millions d'habitants dans les provinces de Guercif, Zagora, Al Hoceima, Tanger et Beni Mellal».

«le partenariat avec la BAD est historique et exemplaire avec un important niveau d'engagement. Ce financement additionnel vient renforcer les systèmes d'accès à l'eau potable dans plusieurs régions du Royaume», a, de son côté, fait savoir le DG de l'ONEE.

D'un montant de 120 M€, le premier accord de prêt vise à aider les entreprises en difficulté à redémarrer leur activité et à préserver les emplois. Il appuiera les réformes en matière d'inclusion financière afin de faciliter l'accès au financement pour les ménages et les très petites et moyennes entreprises.

Il contribuera également à diversifier leurs sources de financement en renforçant le caractère inclusif du marché des capitaux. Le programme soutiendra aussi l'écosystème d'appui à l'entrepreneuriat et contribuera à améliorer le climat des affaires à travers la simplification des procédures administratives.

Le second accord, de 18 M€, constitue un financement additionnel qui s'ajoute aux 112 M€ mobilisés en 2018 pour financer le Projet de pérennisation et de sécurisation de l'accès à l'eau. Son objectif est de contribuer à sécuriser l'accès à l'eau potable dans les provinces de Guercif, Zagora, Al Hoceima, Tanger et Beni Mellal.

La BAD intervient au Maroc depuis plus de cinquante ans. Les financements couvrent la santé, l'agriculture, l'énergie, l'eau, les transports, le développement humain et le secteur financier.



ENR : UNE RÉGLEMENTATION «CLAIRE» EST NÉCESSAIRE POUR ATTIRER LES INVESTISSEURS

Le marché des énergies renouvelables (EnR) nécessite une réglementation claire pour attirer les investisseurs, a estimé Paula Cristina Riveros Pérez, Country Manager Morocco chez Enel Green Power, dans un podcast du Policy Center for the New South (PCNS) intitulé «Réussir la transition énergétique : Focus sur la transformation des systèmes électriques». «Le marché des énergies renouvelables a besoin de politiques et de procédures juridiques claires et transparentes pour accroître l'intérêt des investisseurs», a dit l'experte, ajoutant que la barrière réglementaire se veut une des trois barrières qui entravent la décarbonisation du secteur de l'électricité.

Pour certains pays, l'absence de politiques ou de réglementation, qui favorisent le développement des énergies renouvelables, peut entraver l'adoption des systèmes technologiques, a-t-elle expliqué dans ce podcast animé par Rim Berahab, Senior Economist au PCNS.

Cependant, «l'aspect réglementaire ne permet pas toujours le développement rapide et efficace des projets d'énergies renouvelables», a relevé Mme Riveros Pérez, mettant en exergue le rôle du secteur privé comme catalyseur et locomotive pour accompagner l'ouverture du marché.

Les investissements en recherche et développement sont aussi importants pour être à la hauteur des nouvelles opportunités qui s'ouvriront dans le marché, a-t-elle poursuivi, notant que de nouveaux modèles de partenariats public-privé pourront inciter davantage d'investissement. Citant le cas du Maroc, la

spécialiste a indiqué que le cadre réglementaire, doté d'une base solide nécessite de définir quelques éléments manquants, notamment apporter certaines modifications nécessaires au projet de loi n°40-19, accélérer le dispositif de promulgation de ce projet et de ses décrets ainsi que de mettre en place des mécanismes de déploiement de la loi n°13-09 relative aux énergies renouvelables. Concernant le deuxième type de barrières, l'experte a évoqué la barrière technique, reflétée dans l'état technique et dans le niveau du réseau électrique de quelques pays, faisant remarquer que cela est souvent lié à des problèmes de conception et à un manque de maintenance.

Troisièmement, il s'agit de la barrière économique. Dans certains pays, les technologies d'énergie renouvelable sont défavorisées en termes de coût par rapport aux technologies traditionnelles. Ceci est dû principalement à la baisse des prix de certaines énergies fossiles qu'a connu le monde dans ces dernières années, a souligné Mme Riveros Pérez. Par ailleurs, l'experte s'est arrêtée sur le rôle de la digitalisation pour surpasser les différents défis et barrières. A ce sujet, elle a fait savoir que la digitalisation du système électrique permettra de développer une gestion plus dynamique des réseaux, de renforcer leur flexibilité et de répondre aux enjeux de la transition énergétique. La révolution de la digitalisation concernera l'ensemble de l'acheminement de l'énergie du poste jusqu'au compteur permettant, ainsi, d'anticiper, de maintenir et de projeter les systèmes électriques.

ÉNERGIES RENOUVELABLES : LE MAROC ASPIRE À RENFORCER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR MULTIPLIER LES INVESTISSEMENTS



"It's the right time to streamline our energy strategy and make it as flexible as possible."

LEILA BENALI
Minister of Energetic Transition and Sustainable Development, Morocco



Le Maroc aspire à renforcer la coopération internationale pour multiplier les investissements dans le domaine des énergies renouvelables, a affirmé la ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Leila Benali.

Intervenant à distance lors d'un panel sur l'énergie propre, organisé le 3 décembre à Rome, dans le cadre de Dialogues MED 2021, Mme Benali a fait savoir que 50 projets d'énergies renouvelables sont déjà en service et plus de 60 projets de différentes tailles sont en cours de développement ou de réalisation en partenariat avec des collaborateurs étrangers.

Le Royaume, qui s'est fixé une vision ambitieuse d'ici 2030, vise à renforcer la coopération régionale et internationale afin d'atteindre les objectifs de développement durable, a souligné la ministre, dans un message vidéo adressé aux participants à ce panel, insistant sur la nécessité de renforcer l'infrastructure pour réussir la transition énergétique escomptée.

«Le retour sur capital investi doit être amélioré, c'est pour cela que nous insistons sur le rôle du secteur privé national et international», a déclaré la ministre.

Les participants à ce panel ont relevé que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord figurent parmi les régions les plus vulnérables du monde en ce qui concerne le changement climatique.

En raison de l'augmentation des températures,

de l'évolution des régimes de précipitations, du stress hydrique et de l'élévation prévue du niveau de la mer, les conséquences du changement climatique menacent le développement humain et économique de la région, ont-ils averti, soulignant que la lutte contre le réchauffement climatique est cruciale pour assurer la sécurité et la prospérité de la région, changer le modèle de développement économique et entreprendre un effort structuré vers une transition énergétique propre.

La transition énergétique ouvre d'importantes opportunités de coopération économique et de partenariats dans la zone méditerranéenne élargie, ont souligné les participants, appelant au partage de stratégies, d'efforts et d'expériences via l'établissement de cadres communs de développement et à l'amélioration de la connectivité à travers des infrastructures d'énergie verte.

Dialogues MED 2021 entend à l'ère de la pandémie développer un agenda positif pour la méditerranée en partant du multilatéralisme comme stratégie de résolution des conflits.

Parmi les enjeux au centre du débat figurent les principaux défis sécuritaires, les politiques innovantes de gestion des flux migratoires, le sort des jeunes générations après la pandémie, les principales actions pour accélérer la transition vers une économie verte et durable et la relance du processus de paix au Moyen-Orient.



ENERGIE : UN GROUPE INDIEN ANNONCE DES INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 100 MILLIONS USD AU MAROC

Le groupe énergétique indien, Samta a annoncé le 7 décembre, vouloir investir plus de 100 millions de dollars au Maroc au cours des cinq prochaines années.

«Nous nous engageons à investir plus de 100 millions de dollars au cours des cinq prochaines années dans le développement d'activités d'exploitation minière et de traitement des minéraux au Maroc», indique le groupe indien dans un communiqué.

Grâce à l'atmosphère optimale des affaires et les procédures administratives claires et rapides, le Maroc est devenu une destination de premier plan d'investissement, fait valoir le groupe spécialisé dans les activités des mines et exploitation des minéraux, des énergies renouvelables, de la fintech, de la biotechnologie et la blockchain et de l'intelligence artificielle.

«Nous visons à être un partenaire du Maroc pour l'amélioration du bien-être économique global en mettant l'accent sur la durabilité et la transparence», relève la même source.

Le groupe indien affirme « avoir effectué, à l'initiative de l'ambassade du Maroc en Inde, une

seule visite au Maroc qui lui a suffi pour décider d'y investir et au cours de laquelle, il a rencontré, entre autres, les responsables de l'Agence Marocaine pour l'Investissement et le Développement des Exportations (AMDIE)».

L'AMDIE et l'ambassade du Maroc en Inde, rappelle-t-on, ont organisé récemment un Roadshow en Inde visant la présentation et la promotion de la nouvelle marque d'investissement et d'export du Maroc, «Morocco Now».

La tournée s'est assignée pour objectifs de mettre en avant les atouts et potentialités dont dispose le Royaume et promouvoir l'offre d'une industrie marocaine à la pointe de la technologie, répondant aux besoins de la demande mondiale.

«Nous étions extrêmement heureux d'avoir une rencontre avec l'ambassadeur du Maroc en Inde et la délégation de l'AMIDE à l'occasion du Roadshow +Morocco Now+, au cours duquel nous avons réaffirmé notre engagement avec la nomination, il y a quelques jours, de notre représentant au Maroc», relève le groupe indien qui s'est dit déterminé à élargir et à diversifier ses investissements au Maroc.

DÉCARBONISATION : L'AVENIR PROMETTEUR DE L'INDUSTRIE MAROCAINE

Conscient de l'impact des émissions de gaz à effet de serre produites par les différents secteurs économiques et de la nécessité de verdir son économie, le Maroc a déjà entamé le processus de décarbonisation de son industrie pour préserver la compétitivité de ses exportations.

Dans ce sens, le programme «Tatwir-croissance verte» a été lancé dans le cadre du Plan de relance industrielle 2021-2023, avec pour objectif d'atteindre les ambitions et positionner le Maroc en tant que base industrielle décarbonée et circulaire. Déployé à travers l'Agence Nationale pour la Promotion de la PME (Maroc PME) et l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), ce programme vise à accompagner les TPME industrielles dans leurs démarches de développement de process et produits décarbonés et à appuyer l'émergence de nouvelles filières industrielles vertes compétitives et la réduction de la pollution industrielle. Ce



programme propose une offre intégrée portant sur le soutien à l'investissement, l'appui à l'innovation et à la créativité et le conseil et l'expertise pour la transformation verte des TPME industrielles afin de les accompagner pour réduire leur facture énergétique et atteindre une compétitivité internationale. Dans ce sillage, le Directeur du changement climatique, de la biodiversité et de l'économie verte au ministère de la Transition énergétique et du développement durable, Bouzakri Razi a indiqué que les entreprises industrielles peuvent réduire leur facture énergétique en commençant tout d'abord l'établissement d'un bilan de leur process énergétique pour évaluer le niveau de consommation. Ensuite, il faut identifier les bonnes pratiques à adopter par les employés et les corrections à apporter, notamment l'éclairage en basculant vers les lampes à basse consommation, a souligné M. Razi. Il est également question d'identifier les niches d'amélioration de l'efficacité énergétique de leur process, par exemple là où il est possible de recycler la chaleur et économiser en termes d'énergie. Par ailleurs, les entreprises qui utilisent des appoints énergétiques comme les cimentiers, sont invitées à chercher des substituts à l'énergie utilisée, notamment les combustibles dérivés des déchets (RDF) ou en valorisant les boues de stations d'épuration urbaines (Step) dotées d'un pouvoir calorifique important. Elles peuvent en outre, selon M. Razi, opter pour l'utilisation des énergies renouvelables pour auto-produire l'électricité ou produire de la chaleur à travers de l'énergie solaire. Nul ne peut nier que la décarbonation de l'industrie marocaine présente aux opérateurs économiques diverses opportunités, notamment sur le plan économique en termes de compétitivité et

d'accès aux marchés, sur le plan social en créant de nouveaux métiers ou encore pour des raisons écologiques. Cependant, faire de la décarbonation une réalité exige des efforts conjoints et coordonnés des différents acteurs, particulièrement entre les secteurs public et privé. Ainsi, le Président de la Commission économie verte de la CGEM, Saïd Elhadi, a relevé que la réussite du partenariat public-privé à ce niveau nécessite, d'une part, un secteur public performant, facilitateur, responsable et catalyseur de synergies et d'énergies et, d'autre part, un secteur privé tout aussi responsable, innovant, entreprenant, et compétitif puisque «la compétitivité économique est le produit combiné et vertueux d'actions publiques et privées». Dans cette même veine, il a rappelé les mesures et actions de la CGEM concernant la décarbonation de l'économie et contenues dans son Livre Blanc, notant que celles-ci «ne pourront se concrétiser sans un partenariat fort entre secteurs public et privé», où chacune des parties assure «pleinement» ses rôles et responsabilités. «La concrétisation concertée, et que nous espérons prochaine, de mesures effectives dans le sens des propositions du Livre Blanc, dont les effets bénéficieraient aussi bien aux grandes entreprises qu'à notre tissu de TPME et PME, constituerait un gage de crédibilité de l'agenda national de compétitivité par la décarbonation». Le Royaume a adopté une stratégie nationale de développement durable qui vise à mettre en œuvre les fondements d'une économie verte et inclusive à l'horizon 2030 dans les différents secteurs productifs et énergivores, notamment l'Industrie, le Transport et l'Agriculture. En plus, son ambition de réduire les émissions de GES a été revue à la hausse passant de 42% à 45,5% à l'horizon 2030. S'agissant de l'Industrie qui s'accapare de plus de 22% de la consommation nationale en énergie, elle est répartie au Maroc, selon l'AMEE, entre deux grandes catégories d'industries. Il s'agit de l'Industrie Grande Consommatrice d'Énergie (IGCE), pour lesquelles le paramètre énergie est déterminant dans le coût de production, notamment le ciment, le papier et les engrais. Deuxièmement, il est question de l'Industrie Légère Consommatrice d'Énergie (ILCE), dont le paramètre énergie est souvent moins déterminant dans la fonction de coût de production, notamment les industries agro-alimentaires, textile et cuir.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, LEVIER DU NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT



La Vision de Sa Majesté de positionner le Maroc à l'avant-garde de la transition énergétique mondiale, qui a notamment donné lieu en 2009 aux plans solaire et éolien, a placé notre pays sur une trajectoire nouvelle susceptible d'amener des bénéfices économiques

sociaux et environnementaux considérables. La COP22 organisée à Marrakech en 2016 a consacré le leadership du Maroc dans ce domaine. L'expertise acquise par les marocains depuis le lancement de la stratégie de 2009 ainsi que l'évolution technologique qui a connu des ruptures fondamentales au

cours des 4 dernières années créent une donne nouvelle. En effet, les coûts des énergies renouvelables sont désormais les plus compétitifs. Les derniers appels d'offres éoliens au Maroc en 2015 ont été adjugés à 0,30 DH/kWh tandis que, dans le domaine du photovoltaïque, le dernier appel d'offre dans la région Moyen-Orient a été

attribué à un tarif équivalent à 0,13 DH/kWh dans des conditions similaires à celles de notre pays. Il s'agit de chiffres qui étaient complètement inenvisageables auparavant, qui amènent un changement profond de paradigme et qui appellent à accélérer la concrétisation de la Vision de Sa Majesté avec une approche d'implémentation renouvelée. L'énergie peut ainsi devenir le déclencheur d'une nouvelle émergence verte du Maroc.

Le Maroc peut, en effet, dans un proche avenir, jouer un rôle fondamental pour l'approvisionnement de l'Europe en énergie verte via l'électricité ou l'hydrogène, redessinant ainsi les équilibres géopolitiques de notre région. Les nouveaux engagements européens de neutralité carbone en 2050, formalisés dans le Green New Deal, ouvrent cette opportunité. Une étude allemande a récemment classé le Maroc parmi les 5 meilleurs pays au monde pour le développement d'un tel partenariat énergétique. Pour toutes les raisons énumérées ci-haut, le Conseil économique, social et environnemental s'est autosaisi de cette question de la transition énergétique en septembre 2019.

POSITIONNER LE MAROC À L'AVANT-GARDE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE MONDIALE

Le CESE est arrivé à un consensus fort au niveau de ses composantes, représentants des organisations patronales, des syndicats et de la société civile, sur le fait que le Maroc

devrait œuvrer à la mise en place d'une stratégie renouvelée pour la transition énergétique au bénéfice de ses citoyens. Les bénéfices potentiels sont très significatifs. Le Maroc peut passer d'une dépendance énergétique de près de 88% aujourd'hui à 35% en 2040 et moins de 17% en 2050. En parallèle, le coût moyen de l'électricité sur le réseau pourrait baisser de 0,79 DH/kWh aujourd'hui à 0,61 DH/kWh en 2040 et 0,48 DH/kWh en 2050. Afin d'atteindre ces bénéfices, la modélisation prospective montre la nécessité de se lancer dans une stratégie qui considère la transformation énergétique dans son ensemble au-delà de l'électricité et au-delà des usages classiques. Il convient pour cela de :

- Consacrer quasi-exclusivement les capacités électriques à venir aux sources renouvelables et au stockage (STEP, batteries et technologies en cours de développement) ;
- Maximiser la production électrique décentralisée au niveau des foyers, des industries, des communes, des exploitations agricoles, des coopératives, etc. ;
- Transformer progressivement la mobilité qui représente 40% de la consommation énergétique totale actuelle pour maximiser le recours au transport en commun durable et aux voitures électriques ;
- Mettre en œuvre une politique coordonnée pour l'efficacité énergétique ;
- Investir dans le dessalement par les énergies renouvelables dont le coût

connaît également un trend baissier pour adresser, en partie, la problématique du stress hydrique ;

- S'arrimer à la révolution hydrogène (Power-to-X) dans laquelle les avantages comparatifs du Maroc sont considérables. Pour y arriver, le CESE recommande notamment, d'adopter les principes suivants pour la mise en place de cette stratégie renouvelée :
 - La considérer de manière holistique pour tirer profit de toutes les synergies entre les initiatives listées précédemment ;
 - S'accompagner d'une refonte du cadre juridique et de la gouvernance pour s'adapter aux évolutions du secteur et d'une reconfiguration des politiques publiques qui touchent à l'énergie en traitant de manière coordonnée et intégrée, plusieurs politiques connexes, actuellement, pensées et élaborées en silos ;
 - Donner une plus grande place à l'initiative privée à toutes les échelles en s'assurant de la sécurité d'approvisionnement globale ;
 - Reposer sur une adhésion citoyenne élargie avec l'implication des citoyens et des territoires pour créer la mobilisation et lier la transition énergétique aux enjeux du développement local.
- Sur ce dernier point, au niveau national, le CESE recommande de mettre en place une charte de la transition énergétique telle que contenue dans la Lettre Royale adressée aux premières Assises nationales de l'énergie, en mars 2009.



Au niveau continental, le CESE recommande un engagement marocain pour l'électrification de l'Afrique ainsi que la mise en place des infrastructures pour l'échange d'électricité propre avec l'Afrique de l'Ouest, en particulier. Au niveau international, le Maroc a les atouts pour prendre une place dans la nouvelle économie verte et notamment la filière hydrogène. Ceci peut se concrétiser par la mise en place d'un nouveau partenariat énergétique entre le Maroc et l'Europe incluant les dimensions de transfert technologique, de recherche et développement et de développement industriel.

HYDROGÈNE VERT VECTEUR DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DE CROISSANCE DURABLE

Le Maroc se positionne peu à peu comme un véritable pionnier en matière d'énergies

renouvelables. Ainsi, notre pays s'active dans le déploiement d'une nouvelle source d'énergie propre qui est l'hydrogène vert, clé de voûte de la transition verte des secteurs énergétique et industriel.

Dans ce sens, une stratégie de développement de l'hydrogène vert au Maroc a été mise en place et ce, suite aux recommandations de l'étude ayant confirmé la disposition du Maroc d'un potentiel important pour le développement de cette filière. Le Maroc peut capter jusqu'à 4% de la demande mondiale en molécules vertes. La mise en œuvre de cette stratégie dont l'objectif est de satisfaire la demande locale et d'optimiser l'exploitation du potentiel national notamment à travers des exportations, s'articule autour de trois axes stratégiques :

1- Les technologies englobant les développements technologiques et les économies de coûts.

2- Investissement et Approvisionnement comprenant la mise en place d'un cluster industriel et l'élaboration d'un plan directeur des infrastructures correspondantes.

3. Les Marchés et la Demande se référant à la réalisation des opportunités de la demande, donnant lieu à de nouveaux marchés.

Ces axes stratégiques sont traduits en un plan d'actions à l'horizon 2050 à mettre en œuvre progressivement et portant sur :

- La réduction des coûts tout au long de la chaîne de valeur de la filière d'hydrogène vert et de

ses dérivés ;

- La mise en place de mesures nécessaires pour l'intégration industrielle locale de la filière hydrogène à travers la formation des ressources humaines et le transfert d'expertise auprès des compétences marocaines ;

- La création d'un Cluster industriel national dédié au développement des technologies hydrogène et l'élaboration d'un schéma directeur des infrastructures correspondantes ;
- L'élaboration d'un plan national de stockage ayant pour objectif

de valoriser l'utilisation de l'hydrogène et de ses dérivés en tant que source d'énergie ;

- Assurer le financement nécessaire au développement de l'hydrogène et aux activités de production associées en renforçant la coopération internationale avec nos



Rank	Country	ETI score (2012 - 2021)	SP ¹	TR ²
59	Namibia	58	57.7	58.6
60	El Salvador	58	64.4	51.8
61	Kenya	58	60.3	55.9
62	Poland	58	63.7	51.8
63	Turkey	58	60.9	54.2
64	United Arab Emirates	57	55.6	59.4
65	Vietnam	57	61.0	54.0
66	Morocco	57	64.9	48.7
67	Philippines	57	66.5	47.0
68	China	57	55.4	58.0
69	Sri Lanka	57	67.1	46.3
70	Bolivia	56	70.1	42.7
71	Indonesia	56	67.8	44.8
72	Jordan	56	51.7	60.6
73	Russian Federation	56	66.0	45.7
74	Oman	55	55.5	54.5
75	Tajikistan	55	55.7	54.3
76	Egypt, Arab Rep.	55	58.6	51.3
77	Guatemala	55	60.9	48.4
78	Dominican Republic	54	59.4	49.4
79	Algeria	54	66.2	41.6
80	Tanzania	54	57.0	50.6
81	Saudi Arabia	54	57.4	50.2
82	Brunei Darussalam	54	57.8	49.7
83	Kazakhstan	54	64.1	43.4
84	Serbia	53	59.4	47.6
85	Trinidad and Tobago	53	61.6	45.3
86	Jamaica	53	53.0	53.2
87	India	53	58.2	47.3
88	Tunisia	52	57.5	46.7

partenaires internationaux, ainsi que la création de nouveaux partenariats en vue de saisir les opportunités offertes par la filière hydrogène ;

- Le développement d'un marché national de l'hydrogène, en invitant les opérateurs et les investisseurs à utiliser une énergie propre basée sur l'hydrogène vert ;
- La création d'un pôle de recherche et développement (R&D) marocain et régional dont l'objectif est de renforcer l'engagement dans les activités de R&D et de proposer un ensemble de projets pilotes afin de consolider la position de notre pays en tant que centre d'expertise en nouvelles technologies ;
- La création des conditions favorables à l'exportation de l'hydrogène et de ses dérivés, avec une priorité donnée à son

exportation vers l'Europe, où la demande est prévue d'être forte dans les années à venir.

Les premières initiatives de développement de l'hydrogène vert sont déjà lancées sur le territoire national.

Le Maroc, élève moyen de la transition énergétique
Le Maroc a reculé dans l'indice mondial de la transition énergétique, fourni chaque année par le Forum économique mondial. Il est désormais 66e au monde, sur 115 pays notés. Que signifie ce nouveau classement ? Qu'est-ce qui doit encore être fait par le Maroc dans ce domaine ?

Le Forum économique mondial (World economic forum, WEF) a dévoilé en avril 2021 son indice de transition énergétique (Energy transition index, ETI) pour l'année 2021, contenu dans le rapport "Favoriser une

Transition Énergétique Efficace".

L'ETI «soutient les décideurs avec une base factuelle transparente sur les progrès et les lacunes de la transition énergétique, sa complexité et son interdépendance avec les éléments sociaux, politiques, environnementaux, économiques et institutionnels».

L'indice évalue la performance du système énergétique de chaque pays en fonction de trois «priorités clés» : «la capacité de soutenir le développement économique et la croissance, l'accès universel à un approvisionnement énergétique sûr et fiable, et la durabilité environnementale tout au long de la chaîne de valeur énergétique».

Au niveau mondial, la Suède,

MIT Technology Review Insights

Seven of the top 10 countries for the pace of energy transition are in Africa. The region has seen the cost of renewables plummet, leading to rapid adoption of both on- and off-grid solutions.

Ethiopia	1 st
Angola	2 nd
Uganda	3 rd
Cameroon	4 th
Nigeria	5 th
Kenya	6 th
Zambia	7 th

Green Future Index 2021
Source: MIT Technology Review Insights, 2021

Gold partner: **salesforce**

Silver partners: **citrix**, **Morgan Stanley**

championne en la matière, est toujours première au classement, suivie par la Norvège et le Danemark, alors que les pires élèves sont le Zimbabwe (115e), Haïti (114e) et la Mongolie (113e). Les pays «dont la demande énergétique augmente, comme la Chine (88e), l'Inde et les pays d'Afrique subsaharienne», ont eux enregistré les plus importantes avancées, mais leurs scores ETI «restent toutefois faibles en termes absolus».

Si en 2020, le Maroc était 51e sur 115 pays notés par le WEF, il a perdu 15 places au classement de cette année. Avec un score de 57 sur 100, le royaume occupe à présent, le 66e rang, juste devant les Philippines (67e) et la Chine (68e) et derrière le Vietnam (65e) et les Emirats arabes unis (64e). Il arrive cependant à dépasser plusieurs pays de la région dont l'Égypte (76e), l'Algérie (79e) et la Tunisie (88e).

La transition énergétique fait référence à une transformation des modes de production et de consommation de l'énergie. «C'est une composante essentielle du développement durable pour minimiser la production de CO2. Les énergies fossiles, c'est-à-dire les hydrocarbures, le pétrole brut, le gaz naturel et le charbon, qui dégagent énormément de gaz carbonique ce qui accentue l'effet de serre et de là impacte le climat. C'est pour cela que c'est important de transiter vers les énergies qui produisent moins de gaz carbonique, dont les énergies renouvelables».

Le Maroc s'est fixé comme objectif d'atteindre un taux des énergies renouvelables dans la puissance installée électrique de 42% en 2020 et de 52% en 2030 d'énergies renouvelables, c'est-à-dire celui de l'installation des usines de production de ces énergies renouvelables. Mais la production de ces dernières est nettement inférieure à ces estimations. C'est pour cela qu'elle est mal classée.

Lorsqu'on parle d'énergies, cela signifie la consommation de l'énergie globale, soit tout ce qu'on consomme comme carburant, charbon ou électricité. Or, la composante électricité ne représente aujourd'hui que 18 à 20% de la consommation énergétique globale au Maroc. Les gros secteurs de la consommation de ce type d'énergies sont le transport et le butane.

Selon l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), la puissance installée électrique aurait atteint 10.557 MW à fin 2020, avec une part des énergies renouvelables d'environ 36,8% seulement. Pour Mehdi Daoudi, qui avait par ailleurs participé à l'élaboration d'une étude sur le sujet avec le Conseil économique social et environnemental (CESE), le Maroc doit impérativement encourager la consommation électrique pour une meilleure transition énergétique.

ENERGIE RENOUVELABLE ET DURABILITÉ : CE QUE PRÉCONISE LE NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

La Commission spéciale sur le Modèle de Développement (CSMD) préconise de réduire les coûts de l'énergie par la réforme du secteur et le recours aux énergies renouvelables et à bas carbone.

Dans son rapport général, la CSMD constate que bien que le Maroc dispose de nombreux atouts compétitifs, les facteurs de production sont «relativement chers au regard de leur qualité», ce qui limite la compétitivité des entreprises marocaines et pénalise l'attractivité du pays auprès des investisseurs étrangers.

A cet égard, le Nouveau Modèle de Développement préconise des actions pour que le Maroc devienne le pays le plus compétitif de la région en investissant dans la qualité des facteurs de production et en réalisant les réformes structurelles nécessaires pour optimiser leurs coûts.

Ainsi, la CSMD précise que la réduction des coûts de l'énergie nécessite une réforme profonde du secteur de l'électricité à travers notamment la mise en place d'une nouvelle architecture institutionnelle autour d'un régulateur fort, indépendant et transparent pour l'ensemble du secteur, couvrant également le gaz naturel.

Cette réforme profonde du secteur de l'électricité passe également par la séparation du rôle des acteurs (producteurs, transporteurs, distributeurs) et la libéralisation responsable

du secteur, notamment à travers l'ouverture effective de la production d'énergie verte à la concurrence, ainsi que la restructuration des entreprises publiques du secteur, en particulier l'ONEE pour lui permettre d'assurer sa fonction stratégique de modernisation du réseau de transport d'électricité et d'accompagnement de la réforme du secteur.

Elle requiert également l'encouragement de la production décentralisée pour donner un accès à une électricité compétitive dans les

territoires ainsi que la mise en place d'un cadre propice pour le développement de la mobilité électrique.

Et de souligner que cette réforme structurante doit s'accompagner d'un effort à court terme pour améliorer la compétitivité de l'industrie nationale, en impactant la baisse des coûts de production déjà engagée sur les industries énergivores et en leur donnant accès à des solutions pour les approvisionner en gaz naturel afin de produire de l'énergie calorifique à bas coût.

Le rapport recommande, par

ailleurs, de réduire les coûts logistiques et d'améliorer la qualité des services par la restructuration du secteur, notant à cet effet que l'ambition économique du Nouveau Modèle de Développement est de faire de l'économie marocaine un hub multisectoriel ancré dans les chaînes de valeur internationales.

La réalisation de cet objectif est largement tributaire de la capacité à moderniser et à structurer le secteur de la logistique pour améliorer sa performance et réduire ses coûts.

Green Future Index 2021 : Le Maroc classé 5^e mondial en matière d'innovation propre

Le Green Future Index, élaboré par le prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT), a classé dans son édition 2021 le Maroc au 26^e rang mondial, et au 5^e rang des pays en termes d'innovation propre.

Ce classement annuel mesure les progrès et réalisations en faveur d'une économie verte. Le document, qui trie les performances de 76 pays sur 5 volets, à savoir les émissions de carbone, la transition énergétique, la «Green Society» (tendance de la société à adopter un mode de vie vert), et l'innovation propre, souligne le rôle leader du Maroc dans son continent, à travers, entre autres, la formation d'experts africains en énergies renouvelables et en agriculture durable.

Dans une partie illustrant le Maroc comme pays exportateur des énergies renouvelables, le rapport note que le Maroc a procédé à une refonte fondamentale de la politique énergétique il y a une dizaine d'années.

Le rapport cite également Saïd Mouline, DG de l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE). Le responsable déclare

qu'en plus de développer des filières éolienne et solaire fortes, le Maroc a également réussi à réduire ses coûts. «À moins de 0,03 dollar le kilowattheure, les énergies renouvelables sont désormais notre moyen le moins cher de produire de l'électricité».

De plus, les subventions aux combustibles fossiles ont été supprimées et remplacées par des programmes de transition énergétique, rappelle le rapport, citant l'exemple de l'irrigation dans l'agriculture et indiquant que «près de 40000 pompes fonctionnant à l'énergie solaire ont été installées à ce jour». Le rapport véhicule également la volonté du Maroc de devenir une partie prenante dans la transition énergétique à l'échelle continentale. «Aujourd'hui en Afrique, nous avons 600 millions de personnes qui n'ont pas accès à l'électricité, et nous avons les outils et les capacités pour aider à tirer parti des énergies renouvelables pour combler ce fossé».

Le Maroc a aussi franchi le pas de la production et l'exportation des pales de turbines d'éoliennes, dont 60% de la production est destinée à l'export.



VOITURE ÉLECTRIQUE : LE PLUS GRAND RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE RAPIDES AU MAROC EST DÉPLOYÉ DANS LES STATIONS AFRIQUIA

AFRIMOBILITY, acteur majeur du secteur de la mobilité électrique, déploie le premier réseau de bornes de recharge rapides FASTVOLT au niveau du Royaume. En effet, la marque développe actuellement le réseau le plus dense en bornes de recharge rapides avec des bornes de 50KW sur l'axe Tanger-Agadir pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables et contribuera ainsi fortement à stimuler le développement du secteur de la mobilité électrique et écoresponsable en Afrique. AFRIMOBILITY affirme ainsi sa position de précurseur dans ce domaine et ce à travers une vision intégrale qui d'une part couvre la commercialisation des solutions de recharges via une application mobile qui sera mise à disposition des utilisateurs. L'opérateur propose également les services relatifs à l'installation, la gestion, la maintenance des bornes ainsi que le SAV et la formation du personnel.

Aujourd'hui, les bornes de recharge rapides de dernière génération plébiscitées par de plus en plus d'utilisateurs de véhicules électriques à travers le monde et déployées par FASTVOLT au Maroc, présentent de nombreux avantages

comme une recharge rapide en seulement 30 minutes (pour 80% d'autonomie) et des bornes de recharge disponibles à travers le réseau AFRIQUIA. Ce service est disponible sur les principaux axes autoroutiers du Maroc du nord au sud. Autre avantage, une application dédiée pour localiser les bornes rapides les plus proches, organiser et réserver. On peut, de même, faire la recharge de son véhicule tout en suivant sa consommation et l'historique de ses derniers rechargements. Le choix des premiers emplacements des bornes de recharge rapide s'est fait en concertation avec les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides dont le nombre ne cesse de croître d'année en année. Ces emplacements stratégiques répondent aux attentes des conducteurs de véhicules électriques en leur garantissant l'autonomie de conduite sur les principaux axes lors de leur déplacement.

En effet, la principale crainte des utilisateurs de véhicules électriques était de tomber en panne sur la route. Avec ce réseau de bornes, cette crainte est définitivement dissipée. Par ailleurs, AFRIMOBILITY poursuit sa stratégie de croissance en développant, conjointement avec l'IRESEN, la première borne de recharge rapide 100% marocaine (de 60 kW à 100 kW) dont la production et la commercialisation à large échelle est prévue courant 2022, répondant ainsi à un besoin de plus en plus présent sur le marché national.

Selon Moulay Hafid Amrani, directeur Général de AFRIMOBILITY, "AFRIMOBILITY sera le premier acteur marocain à mettre en place un réseau aussi dense de bornes de recharge rapides au Maroc, et nous sommes très heureux de contribuer au développement des infrastructures de recharges de notre pays afin de préparer au mieux la transition énergétique en cours et généraliser l'utilisation de véhicules électriques écologiques. Avant d'ajouter : "Nous avons fait le choix d'être les premiers à investir ce segment afin de créer une dynamique globale et encourager l'ensemble des acteurs de l'écosystème à nous suivre, afin de construire un vaste réseau de bornes de recharge étendu sur l'ensemble du territoire".

ONEE/PROVINCES DU SUD : 30 MMDH INVESTIS DANS L'EAU-ÉLECTRICITÉ-ASSAINISSEMENT DEPUIS 1975



Un investissement global d'environ 30 milliards de DH a été mobilisé pour les secteurs de l'eau, de l'électricité et de l'assainissement dans les provinces du sud depuis le retour de ces régions à la mère patrie en 1975, a fait savoir le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), Abderrahim El Hafidi.

«Depuis le retour de nos provinces du sud à la mère patrie en 1975, de grandes réalisations ont été accomplies aux plans de l'Eau, de l'Électricité et de l'Assainissement pour un investissement global qui avoisine les 30 milliards de DH sur les trois secteurs», a déclaré M. El Hafidi, en marge du 1er Forum MD Sahara, organisé les 18 et 19 novembre à Dakhla à l'initiative du groupe Media «Maroc Diplomatique».

En 1975, la puissance installée ne dépassait pas 7 mégawatts (2 mégawatts à Laâyoune et les 5 restants répartis sur les différents sites), a-t-il expliqué, relevant qu'actuellement, grâce à ce qui a été réalisé pour couvrir l'ensemble des provinces du sud, elle dépasse les 1.700 mégawatts, dont plus de 1.300 mégawatts provenant de l'énergie renouvelable. «Les énergies renouvelables dans les provinces du sud ont un potentiel énorme car constituant des facteurs de charge qui permettent aujourd'hui de positionner le Maroc au niveau international en matière de compétitivité

des kilowattheure», a ajouté le DG de l'ONEE.

Dans le secteur de l'Eau, a poursuivi M. El Hafidi, le débit de production avant la récupération des provinces du sud ne dépassait pas 5.000 mètres cubes par jour, alors qu'aujourd'hui, «nous avons réalisé de grandes capacités : 15 stations en l'occurrence, dont 7 de dessalement et le reste de déminéralisation».

Cela a permis aux provinces du sud d'avoir, à l'heure qu'il est, une capacité de production qui dépasse 160.000 mètres cubes/jour, a-t-il dit.

Ce sont là des investissements de «classe mondiale» qui ont permis aux provinces du sud, notamment les grandes villes, Laâyoune et Dakhla, d'avoir une attractivité remarquable pour les investisseurs nationaux et étrangers, a conclu le DG de l'ONEE.

Les travaux de la 1ère édition du Forum MD Sahara se sont tenus sous le thème «Les provinces du Sud: grandes ouvertures diplomatiques et nouvelles voies de développement».

Cet événement annuel se propose de réunir des intervenants prestigieux, officiels, décisionnaires, analystes et experts en présence d'un public pertinent, autour de thématiques ayant essentiellement trait au développement des provinces du Sud et à leur rôle de hub africain et de porte sur le monde.



LE PRÉSIDENT DE L'ANRE S'ENTRETIENT AVEC L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE AU MAROC

Le président de l'Autorité nationale de régulation de l'électricité (ANRE), Abdellatif Bardach, s'est entretenu, le 17 novembre à Rabat, avec l'ambassadeur de la République de Corée au Maroc, Keeyong Chung. Lors de cette visite de courtoisie, les deux parties ont mis en avant les différentes pistes de coopération future dans le domaine de l'énergie et notamment sa régulation. M. Chung a évoqué, à cette occasion, les différentes pistes de coopération future, citant, à cet égard, plusieurs secteurs d'avenir aussi bien pour le Royaume du Maroc que pour la République de Corée. Pour sa part, M. Bardach, après avoir présenté l'Autorité ses principales missions, a insisté sur l'importance de l'ambitieux chantier de la transition énergétique conduit par le Royaume sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi.



PARUTION D'UN NOUVEAU NUMÉRO DE LA LETTRE DU CNESTEN

Le 15^e numéro de la lettre du Centre National de l'Énergie, des Sciences et des Techniques Nucléaires (CNESTEN) vient de paraître, faisant peau neuve mais sans changer ses objectifs principaux, notamment la communication sur les actualités du Centre et la sensibilisation d'un large public aux apports du nucléaire dans différents domaines. Cette lettre (3^e trimestre 2021) vise également à mettre en avant les aspects de coopération de l'établissement avec les différents partenaires nationaux et étrangers. Ce numéro traite particulièrement de la contribution du CNESTEN au secteur industriel à travers le crédo «Contrôler sans altérer et diagnostiquer sans perturber», notamment par le biais de la radiographie industrielle et ses techniques connexes, ainsi que les techniques de scan et les radiotraceurs. Le dossier consacré à ce volet présente une partie de la panoplie des services développés par le Centre au profit du secteur industriel. Cette lettre du CNESTEN aborde également les actualités du Centre, dont principalement le lancement de l'exploitation du Centre de formation en sciences et technologies nucléaires à la Maamora, et la reconnaissance par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) du CNESTEN en tant que «Centre d'excellence» dans les domaines de la gestion des ressources en eaux, de la protection de l'environnement et des application industrielles. Elle met aussi en exergue le rôle du CNESTEN dans la formation professionnelle au profit des opérateurs socio-économiques et dans la formation académique en partenariat avec l'université, à même de contribuer à enrichir le capital humain national et à renforcer les capacités régionales en Afrique dans le domaine des sciences et technologies nucléaires. Ce numéro de la lettre du CNESTEN comprend six rubriques dont la vie du centre, le CNESTEN et l'Afrique, Zoom, actualité et agenda.



amee
Agence Marocaine
pour l'Efficacité Énergétique



DÉVELOPPEMENT DURABLE : L'AMEE S'ALLIE AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE) et le ministère de la Justice ont signé une convention de partenariat, visant l'accompagnement technique pour l'intégration des mesures d'efficacité énergétique et la réalisation des économies d'énergie au niveau des bâtiments et de la flotte mobile du ministère. Paraphée par le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi et le directeur général de l'AMEE, Saïd Mouline, cette convention matérialise l'engagement de l'Agence pour le déploiement de solutions d'efficacité énergétique dans les établissements publics, l'administration publique devant «montrer l'exemple» et mettre en œuvre dans ses propres bâtiments et services et pour sa flotte

mobile, les mesures d'efficacité énergétique.

L'opérationnalisation de l'efficacité énergétique est aujourd'hui un outil privilégié de bonne gouvernance et il est incontournable pour la réduction de la facture énergétique mais aussi des émissions de gaz à effet de serre, souligne la même source, notant que ce genre d'initiative a pour finalité d'asseoir les fondements et les conditions favorables pour assurer la transition vers une économie verte et inclusive. Cette convention sera axée essentiellement sur des actions permettant l'assistance par l'AMEE au ministère dans la réalisation des diagnostics énergétiques des bâtiments et de la flotte mobile, la mise en œuvre des recommandations de ces

diagnostics, mais également la réalisation d'études permettant l'installation de systèmes photovoltaïques afin d'alimenter en électricité propre les bâtiments du Ministère.

L'AMEE assurera, à travers ce partenariat, des sessions de formations et de sensibilisation des cadres concernés dans le domaine de l'efficacité énergétique, particulièrement dans les secteurs du bâtiment durable et de la mobilité.

«A travers ce partenariat, les signataires se lancent dans une réelle politique d'efficacité énergétique aussi bien au niveau technologique que comportementale et s'inscrivent dans le cadre des initiatives de réduction de l'empreinte carbone et de l'exemplarité de l'État».



L'ANRE ET LA NERC JETTENT LES JALONS D'UN ACCORD DE COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE LA RÉGULATION DE L'ÉLECTRICITÉ

L'Autorité nationale de Régulation de l'Électricité (ANRE) et la Commission nigérienne de la régulation de l'électricité (NERC) ont établi, le 6 octobre à Rabat, les bases d'un accord de coopération dans le cadre de leurs missions de régulation du secteur électrique.

Une délégation nigérienne, emmenée par le sénateur Gabriel Torwua Suswam, président de la Commission de l'Énergie au sein du Parlement de la République Fédérale du Nigeria, s'est ainsi entretenue avec le Conseil de l'ANRE, présidé par Abdellatif Bardach, sur les modalités de cet accord de coopération visant à promouvoir l'échange et le transfert d'expériences entre les deux régulateurs.

Cet échange s'est déroulé en présence du vice-président de la NERC, Musiliu O. Oseni et des membres commissaires de l'organe nigérian de régulation.

En marge de cet événement, le président de l'ANRT a indiqué que le Maroc et le Nigeria partagent une vision commune pour la consolidation d'une coopération stratégique sous l'égide de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du président de la République Fédérale du Nigeria, M. Muhammadu Buhari.

Dans le cadre de cette dynamique, l'ANRE et la NERC ont une ferme volonté de renforcer les liens de coopération et de travailler ensemble, a-t-il souligné, précisant que la «réussite de cette démarche se fera à travers l'échange mutuel de nos expériences respectives et des bonnes pratiques en matière de régulation de l'électricité».

L'accord va définir un cadre très clair et concret à tous ces efforts, a relevé M. Bardach, notant que ce cadre s'articule autour des mécanismes de régulations et du cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l'électricité en vue d'atteindre les objectifs respectifs des stratégies énergétiques des deux pays.

Pour sa part, le vice-président de la NERC, M. Oseni a relevé que le but de ces échanges est d'apprendre l'un de l'autre à travers un mémorandum d'entente qui va établir le cadre de coopération entre les deux institutions pour améliorer les processus de régulation.

«Nous avons beaucoup de choses à partager et à échanger pour le développement du secteur de l'électricité en Afrique», a-t-il ajouté, notant qu'en travaillant de concert, il sera plus facile d'établir les textes de régulations de l'électricité dans le continent.

VIVO ENERGY MAROC RÉCOMPENSE UN PROJET SOLAIRE DÉVELOPPÉ PAR DES LYCÉENS



Vivo Energy Maroc a décerné le prix de l'écocitoyenneté à la junior entreprise Futur Solar Energy du lycée Abou Abbas Sebti de Tanger pour son projet de Power Bank rechargeable à l'énergie solaire. Ce prix s'inscrit dans le cadre du « Company Program » d'Injaz Al Maghrib. Ce programme mobilise des collaborateurs bénévoles de Vivo Energy Maroc en vue d'accompagner de jeunes étudiants et de préparer leur immersion dans le marché du travail. « Chaque année, nous observons et mesurons le succès grandissant de notre partenariat avec Injaz AL Maghrib. Cette rencontre avec une nouvelle génération de talents est pour nous une opportunité inestimable. Celle de réfléchir ensemble aux défis de l'écocitoyenneté. Nous avons été ravis par la richesse et la pertinence des actions proposées, totalement en prise avec nos enjeux d'efficacité énergétique. Pour la première fois, nous remettons le Prix de l'éco-citoyenneté à une initiative de lycéens qui témoigne de leur maturité et de leur capacité d'innovation », a déclaré Hind Mejjati Alami, Directrice de la Communication de Vivo Energy Maroc. Après délibération, c'est l'équipe Futur Solar Energy du Lycée Abou Abbas Sebti de Tanger qui a remporté le prix de l'écocitoyenneté. La Junior Entreprise a su valoriser le concept de l'efficacité énergétique à travers leur projet de Power Bank rechargeable à l'énergie solaire. De

petite taille et ne pesant que quelques grammes, cette batterie, facile à transporter et à recharger à partir d'un cartable scolaire permet d'alimenter efficacement les appareils électroniques. Depuis 2009, le partenariat entre Vivo Energy Maroc et Injaz Al Maghrib a permis la formation entrepreneuriale de plus de 10 000 étudiants et la création de 160 Junior Entreprises. « Le prix de l'écocitoyenneté, ainsi que le Company Program, constituent aujourd'hui un socle de notre action concertée avec Vivo Energy Maroc. Le mécénat des compétences de la part des collaborateurs de Vivo Energy Maroc représente une précieuse valeur ajoutée dans notre partenariat stratégique. Cette implication directe et soutenue explique le succès des programmes majeurs d'encouragement à l'entrepreneuriat depuis toutes ces années. » témoigne Laila Mamou, Présidente d'INJAZ Al Maghrib. A travers cette initiative, Vivo Energy Maroc confirme son engagement en faveur de l'éducation et de l'environnement, axes majeurs de son action citoyenne. Au-delà de l'initiation des jeunes à l'entrepreneuriat, l'entreprise contribue au développement d'un large choix de programmes éducatifs. Ceux-ci sont destinés aux enfants et aux jeunes dans le but de préserver l'environnement, de lutter contre l'abandon scolaire, l'exclusion sociale, et de sensibiliser à la sécurité routière.

ONEE :

VISITE AU CHANTIER DE CONSTRUCTION DE LA STATION DE TRANSFERT D'ÉNERGIE PAR POMPAGE (STEP) D'ABDELMOUMEN



M. Abderrahim EL HAFIDI, Directeur Général de l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable ONEE a effectué, le 14 octobre 2021, une visite technique au chantier de construction du Projet de la Station de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP) d'Abdelmoumen pour s'enquérir de l'état d'avancement de ce grand projet.

Le site du Projet de la STEP Abdelmoumen est situé à environ 70 km au nord-est de la ville d'Agadir dans la Province de Taroudant sur une superficie de 100 hectares.

Le Projet de la Station de Transfert d'Énergie par Pompage d'Abdelmoumen, d'une puissance installée de 350 MW, fait partie du programme d'équipement de l'ONEE visant le renforcement des moyens de stockage intelligent de l'électricité afin d'accompagner le développement de projets d'énergie renouvelable pour disposer d'une souplesse d'exploitation du système électrique national. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la vision éclairée de Sa Majesté Le Roi, pour le développement de projets d'énergie renouvelable dans notre pays et placer le Maroc en tant que leader dans le domaine du stockage intelligent de l'énergie au niveau mondial.

Dans ce cadre, et en comparaison avec les moyens de flexibilité et de stockage de l'énergie tels que les batteries ou les cycles combinés fonctionnant au gaz, les stations de transfert d'énergie par pompage sont caractérisées par une meilleure compétitivité en termes de coût du kWh et permettent le stockage de l'énergie pour une longue période en plus de l'importante composante locale qui représente 60% de

l'investissement.

Contrairement aux projets hydrauliques classiques, la STEP Abdelmoumen, compte tenu de son fonctionnement en circuit fermé, bénéficie d'une souplesse totale en raison de son indépendance aux autres usages des ressources en eau et aux précipitations pluviales.

D'un coût global d'environ 3,8 milliards de dirhams, ce Projet permettra, notamment, de satisfaire la demande en électricité durant les heures de pointe par le stockage de l'énergie, d'optimiser l'exploitation des moyens de production, de disposer d'une souplesse d'exploitation du système électrique national, d'augmenter la capacité d'intégration des énergies renouvelables et d'améliorer la stabilité du réseau électrique de transport d'énergie national. Il contribuera également à la préservation des ressources en eau et ne générera ni émissions de CO₂ ni gaz à effet de serre.

Cet important ouvrage, dont l'état d'avancement des travaux est estimé à environ 70%, est équipé des principales installations suivantes :

- Un bassin supérieur et un bassin inférieur de stockage d'eau d'un volume utile de 1 300 000 m³ chacun,
- Un circuit d'eau d'environ 3 km, dont une conduite forcée, reliant les deux bassins et alimentant l'usine,
- Une usine abritant deux groupes réversibles de 175 MW chacun,
- Un poste extérieur 225 kV, comprenant 2 arrivées groupes et 4 départs lignes,

- Une station d'alimentation de premier remplissage et d'appoint en eau des bassins à partir de la retenue du barrage existant,
- Des routes d'accès d'une longueur totale de plus de 20 km.

Sur le plan social, outre les actions sociales de 'bon voisinage' et qui portent sur la distribution de la fourniture scolaire, la réparation des points d'eau..., la réalisation de ce projet dans cette région contribue d'ores et déjà au développement socio-économique à travers de multiples actions sociales telles que le désenclavement des douars avoisinants, la promotion du travail et la qualification de la main d'œuvre locale à travers une formation continue au sein du projet (soudeurs qualifiés, opérateurs de soudage, conducteurs d'engins...).

Ainsi, il a été procédé à l'emploi massif de la main d'œuvre locale puisqu'actuellement, le chantier compte plus de 400 employés issus des douars mitoyens, à l'élargissement, à la réhabilitation et au revêtement des pistes reliant la RN8 et le barrage Abdelmoumen sur une longueur de plus de 12 km, à la réhabilitation et au revêtement de la piste d'accès au Douar Tamadant (2,5 km) et à la construction d'un château d'eau et d'un mur

de clôture du nouveau souk hebdomadaire de Bigoudine.

Avec la mise en service de la STEP Abdelmoumen, la capacité hydraulique installée au Maroc augmentera de 20 %. Ce Projet répond parfaitement à la stratégie de décarbonation dans notre pays et permettra ainsi de mettre à la disposition des particuliers, et plus principalement des industriels, une énergie verte et à des coûts très compétitifs.

A rappeler que la STEP Abdelmoumen, bénéficie d'un cofinancement de 140 millions d'Euros de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), de 134 millions d'Euros de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de 60 millions de dollars des Fonds des Technologies Propres de la BAD.

Il est important de souligner que le Maroc est le seul pays arabe disposant de cette technologie et, sur le continent africain, le deuxième pays avec l'Afrique du Sud. Ce nouvel ouvrage vient renforcer celui de la STEP d'Fourer, d'une puissance de 460 MW, en service depuis 2004. De même, le plan d'équipement de l'ONEE pour la période 2021-2030 prévoit la réalisation de deux stations similaires qui sont celles d'El Menzel dans la région de Sefrou et d'Ifahsa dans la région de Chaouen.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU CENTRE D'UNE RÉUNION ENTRE L'ANRE ET AGORIA

L'Autorité nationale de régulation de l'électricité (ANRE) a reçu, le 26 octobre à Rabat, une importante délégation belge conduite par le Président Directeur Général de l'Association Belge AGORIA, Bart Steukers, et composée de représentants de certaines entreprises affiliées à cette Association.

Au cours de cette réunion, la délégation belge a soutenu que sa visite au Maroc s'explique par le potentiel important que recèle l'économie marocaine, ce qui ouvre des perspectives



prometteuses au renforcement des relations économiques entre les deux pays.

La délégation a, en particulier, souligné l'attrait que le Maroc présente pour le développement des énergies renouvelables.

Pour sa part, le Président de l'ANRE, Abdellatif

Bardach, après avoir présenté l'Autorité nationale de régulation de l'électricité et les principales missions dont elle est chargée, a insisté sur l'importance de l'ambitieux chantier de la transition énergétique conduit par le Maroc, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi.

Il a, à cet égard, mis en relief le rôle crucial dévolu au secteur privé national et international pour développer le marché libre de la production et de la commercialisation de l'énergie électrique verte, y compris à destination de l'étranger.

M. Bardach a fait part à la délégation belge du travail qui est en train d'être accompli par l'ANRE, en concertation étroite avec les opérateurs publics et privés, pour mettre en place, dans les plus

brefs délais, les outils qui permettront d'exercer une régulation efficace du secteur électrique au Maroc et qui devraient répondre aux exigences de visibilité, de stabilité et de traitement non discriminatoire à l'égard des investisseurs.

Il a évoqué, à ce sujet, les chantiers du Code réseau, de la séparation comptable de l'activité de transport et des autres activités de l'Office nationale de l'électricité et de l'eau potable, du Code bonne conduite, de la tarification, des indicateurs de qualité, etc.

À l'issue de la réunion, les deux parties ont souligné l'importance de la coopération entre les deux pays dans le domaine énergétique.



RSE : NOUVELLE DISTINCTION POUR LYDEC

Lydec, déjà reconnue «Top Performer RSE» à l'échelle nationale, a obtenu une nouvelle reconnaissance internationale de sa démarche RSE.

Lydec s'est ainsi hissée à la 4^e place du palmarès 2021 «Best Emerging Market Performers» de l'agence de notation extra-financière Vigeo Eiris. Depuis 2017, Lydec fait partie de ce palmarès qui rassemble 100 entreprises dont les démarches RSE sont les plus avancées parmi un univers composé, cette année, de 843 entreprises opérant dans 36 secteurs et issues de 31 pays émergents ou en développement. Le score ESG global de Lydec (portant sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) est en constante progression. Avec cette nouvelle distinction à l'international, Lydec se mesure ainsi à des filiales de grands groupes internationaux (EdP, Enel, Engie...) qui sont évaluées au sein du secteur «Electric & Gas Utilities». Outre son classement international au «Best Emerging Market Performers», Lydec fait toujours partie du palmarès «Top Performers RSE» de Vigeo Eiris Maroc, et ce, pour la 8^{ème} édition consécutive, grâce à l'amélioration de sa

performance générale.

Pour rappel, ce palmarès réunit les entreprises marocaines cotées à la Bourse de Casablanca et/ou émettrices de titres obligataires dont les démarches de responsabilité sociétale sont les plus avancées. La performance extra-financière de Lydec lui permet également de se maintenir dans l'indice «Casablanca ESG 10» de la Bourse de Casablanca, et ce, depuis son lancement en 2018. La progression de la performance ESG de Lydec s'explique notamment par une intégration renforcée de la démarche RSE au cœur de la stratégie de l'entreprise qui s'est également dotée d'une feuille de route développement durable 2030, en se basant sur des référentiels nationaux et internationaux. En adéquation avec la forte volonté du Royaume de s'engager dans la voie du développement durable et de répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain, la feuille de route développement durable 2030 de Lydec s'articule autour de 4 engagements et 11 objectifs stratégiques au service de la transition durable du Grand Casablanca.



TOTAL MAROC DEVIENT TOTALENERGIES MARKETING MAROC

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de Total Maroc du 25 août 2021 présidée par son directeur général Tarik Moufaddal, les actionnaires ont acté le changement de dénomination sociale de la société qui devient TotalEnergies Marketing Maroc.

Cette décision fait suite au changement de nom de la maison-mère le 28 mai 2021 de Total SE en TotalEnergies SE, ancrant ainsi dans son identité sa stratégie de transformation en compagnie multi-énergies, engagée à produire et fournir des énergies toujours plus abordables, disponibles et propres.

A l'occasion de son changement de nom, TotalEnergies s'est doté d'une nouvelle identité visuelle. M. Stanislas Mittelman, directeur Afrique de la branche Marketing & Services de TotalEnergies, a déclaré : « notre transformation en compagnie multi-énergies placera TotalEnergies dans le top 5 mondial des renouvelables dès 2030. La Compagnie ambitionne d'investir 60 milliards de dollars dans les projets liés aux énergies renouvelables au cours des 10 prochaines années ». « Au Maroc, TotalEnergies est parfaitement aligné sur la politique du Royaume en termes de mix énergétique. Nous souhaitons être un partenaire privilégié au Maroc pour fournir des énergies toujours plus abordables et propres aux consommateurs marocains », a déclaré M. Tarik Moufaddal, directeur général de TotalEnergies Marketing Maroc.



GOVERNEMENT VERT : L'AMEE PARTICIPE À LA RÉUNION INAUGURALE DE L'INITIATIVE LANCÉE PAR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

L'Agence marocaine pour l'Efficacité énergétique (AMEE) a participé à la réunion inaugurale de l'Initiative pour un gouvernement vert (GGI), co-organisée par les États-Unis et le Canada.

Ce forum auquel ont pris part 55 pays d'Asie, d'Afrique, des Amériques et d'Europe, a servi d'occasion pour présenter les contours de la nouvelle stratégie et inciter les gouvernements à rendre leurs activités plus respectueuses de l'environnement pour s'attaquer au changement climatique.

A cette occasion, le directeur général de l'AMEE, Saïd Mouline, a présenté le programme d'écologisation des activités du gouvernement au Maroc, en soulignant l'importance d'une politique proactive pour des opérations gouvernementales durables et résilientes.

M. Mouline a également mis en avant le rôle important d'une agence dédiée à cet effet, tout en partageant les leçons apprises sur le financement de ces

actions. De son côté, le directeur exécutif du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Nick Xenos a fourni plus de détails sur les activités et les ambitions de la nouvelle initiative et a donné l'exemple de la Stratégie d'écologisation du gouvernement de son pays.

Le responsable du développement du Conseil de la qualité de l'environnement de la Maison-Blanche, Andrew Mayock, a exposé, pour sa part, les objectifs de la GGI et donné des exemples de sujets que cette stratégie pourrait explorer davantage avant de présenter les grandes lignes du prochain plan fédéral de durabilité des États-Unis. M. Mayock a conclu la réunion en relevant l'engagement affiché par les participants, tout en présentant les prochaines étapes destinées à aider à définir l'orientation future de l'initiative d'écologisation des gouvernements. Un calendrier de réunions trimestrielles a été en outre établi pour maintenir la dynamique de collaboration au sein de ce forum. Lancée par les gouvernements des États-Unis et du Canada en avril 2021, l'Initiative pour un gouvernement plus vert permet aux pays d'échanger des informations, de promouvoir l'innovation et de partager les meilleures pratiques afin d'écologiser les opérations gouvernementales et de contribuer au respect des engagements de l'Accord de Paris.

Entre autres recommandations pour atteindre ces objectifs, l'accent est mis sur le recours à des sources d'énergie plus propres, en optant pour des véhicules zéro émission, en écologisant les achats et en mettant en place des infrastructures vertes et résilientes.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : VIVO ENERGY MAROC ET NARSA RENOUVELLENT LEUR PARTENARIAT POUR LA PÉRIODE 2022-2025



Vivo Energy Maroc, l'entreprise en charge de la commercialisation et de la distribution au Maroc de carburants et de lubrifiants de la marque Shell, et de gaz de pétrole liquéfié (Butagaz) et l'Agence nationale de la Sécurité routière (NARSA) ont renouvelé leur partenariat en matière de sécurité routière à travers la signature d'une convention de partenariat pour la période 2022-2025. Ce partenariat vise à contribuer à atteindre l'objectif national de réduire de moitié, à l'horizon de 2026, la mortalité routière par le biais de multiples initiatives et programmes de sensibilisation adressés au grand public, avec un volet spécifique dédié aux professionnels de la route. La convention vise, en outre, à sensibiliser à la nature des dangers engendrés par le fléau des accidents de la circulation, à inculquer aux citoyens les

principes fondamentaux d'utiliser correctement l'environnement routier, à initier les jeunes d'une manière didactique, pratique et attractive aux règles de la circulation et à promouvoir la recherche scientifique et l'expertise dans le domaine de la sécurité routière.

La déclinaison de ces objectifs sera assurée à travers quatre axes majeurs de coopération, à savoir l'organisation d'actions communes en matière de sécurité routière, l'organisation d'actions de communication online et offline, de sensibilisation et d'éducation routière au profit des différentes cibles, le déploiement d'actions événementielles et de Street Marketing au profit des conducteurs, la mise en œuvre d'actions à caractère scientifique, l'organisation d'actions d'éducation routière et de formation et le parrainage et sponsoring

des actions menées par la NARSA selon ses programmes d'actions annuels.

Dans le cadre de ce partenariat, plusieurs actions seront mises en œuvre cette année, dont la campagne de dépistage des inaptitudes médicales à la conduite, organisée en collaboration avec l'Association marocaine des Médecins agréés à certifier l'Aptitude médicale au Permis de conduire (ASMAMAP) qui vise à faciliter un changement culturel dans les comportements liés à la sécurité routière dans la population en général, et chez les professionnels de la route en particulier.

A cette occasion, le Directeur général de Vivo Energy Maroc, George Roberts, a souligné que le partenariat avec NARSA vise à améliorer la sécurité routière au Maroc et à réduire le nombre d'accidents, notant que la sécurité routière est au cœur des priorités de son entreprise.

Il a ajouté que la première action post-convention est de mener une campagne de dépistage des inaptitudes médicales à la conduite au profit des conducteurs professionnels en partenariat avec ASMAMAP, notant que l'approche de Vivo Energy Maroc s'inscrit dans le long terme par une sensibilisation continue pour encourager à une plus grande responsabilité individuelle et collective.

Pour sa part, le Directeur général de NARSA, Benacer Boulaajoul, a estimé que la sécurité routière est une responsabilité partagée, ajoutant que cette convention renouvelée démontre l'importance du secteur privé dans l'amélioration de la sécurité routière au Maroc et témoigne de l'efficacité de la stratégie de partenariat public-privé. «L'objectif de ce partenariat est d'inciter les entreprises à intégrer la dimension de la sécurité routière au niveau de leur management

interne», a-t-il poursuivi, précisant que cette convention confirme l'engagement et le rôle des entreprises dans la participation à des actions de communication et de sensibilisation sur le terrain en vue d'améliorer et d'encadrer le comportement des usagers de la route, et par conséquent réduire le nombre de décès occasionnés par les accidents de la circulation. Vivo Energy Maroc poursuit son partenariat avec NARSA, et auparavant le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation (CNPAC) depuis 12 ans à travers des actions de sensibilisation de son personnel ainsi que des automobilistes et des campagnes d'éducation des populations les plus jeunes. Sous le label du programme #CODEWAHED, plusieurs initiatives populaires en matière de sécurité routière sont initiées que ce soit au sein de l'entreprise, du réseau de stations-service Shell, dans les écoles ou auprès des médias.

CRI- MS MEETING DAYS : PLAIDOYER POUR UNE TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE DURABLE

Les participants à un webinar organisé, le 21 septembre, par le Centre Régional d'Investissement (CRI) de Marrakech-Safi, ont plaidé en faveur d'une transition vers une économie verte durable, à travers notamment le renforcement des partenariats public-privé.

Placé sous le thème "Investir vert : Opportunités et perspectives", cet événement virtuel a pour objectif de mettre en exergue les mesures prises par les différents acteurs publics et

privés, dans le cadre de leurs initiatives visant la promotion de la transition vers l'économie verte, ainsi que les offres et les opportunités d'investissement vert disponibles au niveau de la région Marrakech-Safi.

"La transition vers une économie verte n'est plus un luxe, mais une nécessité", a souligné, à cette occasion, M. Saïd Mouline, Directeur général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), faisant savoir que tous les secteurs sont concernés et appelés à se

tourner vers un modèle plus vert "non parce que c'est la mode, mais parce que les clients le demandent".

Les exportateurs nationaux doivent, désormais, être en cohérence avec les engagements du Pacte vert européen, qui fixe des objectifs de réduction des émissions carbone et de diversification du bouquet énergétique qui concernent l'ensemble des énergies, a expliqué M. Mouline, affirmant que le Royaume s'est déjà engagé dans une transition

INVESTIR VERT

Opportunités et Perspectives





Saïd Mouline
AMEE



Fatima-zahra El Khalifa
Cluster Solaire



Ghita Hannachi
IFC



Saïd Benhamida
MIKA



Youssef Chaqor
Kilimanjaro Environnement
Modérateur

MARDI 21 SEPTEMBRE | 16H 





énergétique visant à développer les énergies renouvelables.

Dans ce sens, Mme Fatima Zahra El Khalifa, Directrice générale du Cluster Solaire, a appelé à la création de synergies entre les différents acteurs pour créer un "écosystème vert durable", notamment à l'approche de la COP-26 et dans le contexte du Pacte vert européen et surtout, du Nouveau Modèle de Développement (NMD) qui met le développement durable au cœur des préoccupations.

"Pour contribuer à cette démarche, notre association œuvre à renforcer les compétences des différents acteurs (PMEs, TPEs, startups...) par le biais de formations spécifiques dans le domaine des énergies renouvelables, et offre l'accompagnement, l'assistance technique, la veille et l'intelligence économique", a expliqué Mme El Khalifa, mettant en exergue l'engouement des PME, des TPE et des startups pour

les "greens tech".

Un exemple éloquent est la société "Mika" (Plastique), une entreprise engagée dans la lutte contre la pollution plastique, dont le co-fondateur M. Saïd Benhamida n'a pas manqué d'indiquer "qu'à notre niveau micro-échelle, nous essayons de participer au changement dans le cadre de la logique que la somme des petits projets peut contribuer à relever le défi de la transition énergétique".

Tout en faisant savoir que "les entreprises ne survivront que si elles sont sociales, environnementales et rentables", M. Benhamida a relevé que ce projet a commencé dans la ville d'Essaouira, où "on travaille avec plusieurs acteurs, notamment l'INDH, pour faire passer le secteur du recyclage des déchets plastiques de l'informel vers le formel". De son côté, M. Youssef Chaqor, PDG de "Kilimanjaro Environnement" et co-fondateur de la start-up

"Inveko-Environnement", revient sur le projet Mogagreen, qui consiste à réduire l'empreinte carbone de la ville d'Essaouira, à créer des emplois verts, à encourager l'insertion sociale, et à élaborer un modèle économique durable susceptible d'être dupliqué. Ce projet, qui cible des générateurs de déchets à la source (20.000 foyers, 20 établissements scolaires et 300 professionnels), ambitionne de promouvoir la cité des Alizés en tant que ville innovante et durable, l'engagement des habitants dans une démarche éco-responsable, la création d'une communauté de recycleurs et de 50 emplois directs, la mise en place d'une plateforme de tri secondaire et de pré-traitement, ainsi que l'implémentation d'un modèle innovant et technologique pour la gestion et la valorisation des déchets, a-t-il expliqué.

S'agissant du côté financier, Mme

Ghita Hannane, de la Société financière internationale (IFC), organisation du Groupe de la Banque Mondiale consacrée au secteur privé, a estimé que la transition verte représente une opportunité d'investissement de 265 milliards de dollars pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord d'ici 2030, dont un tiers est destiné à la production d'énergie renouvelable, alors que 64% sont destinés aux bâtiments verts, aux transports, à l'efficacité énergétique industrielle, à la transmission et à la distribution d'électricité et de solutions de gestion des déchets.

Dans ce sens, elle a fait savoir que l'IFC a mis en place des produits

spécifiques pour accompagner les projets durables au Maroc, en procédant à l'accompagnement des gouvernements et des sociétés publiques (nationaux et locaux) dans la préparation et le développement de projets de partenariats public-privé, au soutien des collectivités territoriales, grâce à une offre de financement (sans garantie souveraine) et un ensemble de services de conseil et d'assistance technique, et à l'accompagnement des acteurs privés et publics dans l'émission d'instruments de financement durables et innovants.

Organisée par le CRI de Marrakech-Safi, la 4ème édition des CRI MEETING DAYS a été

l'occasion d'engager un débat ouvert et constructif sur les moyens d'assurer une transition réussie vers une économie verte durable.

Pour rappel, la première édition de ce rendez-vous mensuel avait porté sur "la Mixité en entreprise comme levier de performance et de pérennisation", alors que la 2ème édition avait traité de l'ADN industriel de la région et la force de rebond économique du secteur industriel dans le contexte de la pandémie. Quant à la troisième édition des CRI MEETING DAYS, elle avait porté sur le thème "Écotourisme : Résilience, Relance et Réinvention dans la région de Marrakech-Safi".

LYDEC ET LA FONDATION MASCIR S'ALLIENT POUR PROMOUVOIR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

Lydec et la Fondation MAScIR (Moroccan Foundation for Advanced Science Innovation and Research) ont conclu, le 21 décembre, un accord-cadre de coopération dans le domaine de la recherche et du développement scientifique et technologique.

Cet accord-cadre, qui s'étale sur une durée de 5 ans, définit les termes et les conditions de la coopération entre les deux organisations, en vue de promouvoir la recherche et le développement et de renforcer l'open innovation ainsi que le développement du label «Made in Morocco».

Lydec et la Fondation MAScIR définiront conjointement des projets de recherche et développement, répondant aux besoins spécifiques du délégataire casablancais de services publics. Mis en œuvre dans le cadre d'accords spécifiques, ces projets porteront notamment sur l'intelligence artificielle en matière de télésurveillance des chantiers,



d'Équipements de protection individuels (EPI) connectés et de détection des fraudes commerciales. D'autres domaines ont été définis dans l'accord-cadre, à savoir les Smart devices dans la géolocalisation du matériel, les Smart grids ainsi que les nouveaux procédés de traitement des eaux usées et pluviales. Dans le cadre de cet accord-cadre de coopération, un premier projet sera lancé par les deux parties et consistera en la réalisation d'une étude basée sur la détection automatique des panneaux solaires photovoltaïques à travers l'imagerie satellite et l'intelligence artificielle. L'objectif est d'estimer la production totale de l'électricité par

les panneaux solaires photovoltaïques dans la ville de Casablanca, à travers l'utilisation d'images satellites et/ou drones ainsi que l'implémentation d'algorithmes d'intelligence artificielle. A travers la conclusion de cet accord-cadre de coopération, Lydec confirme son engagement continu en matière d'innovation en vue de

répondre au mieux aux attentes de ses parties prenantes et accompagner le développement de son territoire d'ancrage. De son côté, la Fondation MASolR réaffirme sa vocation pour la science, l'innovation et la recherche et sa volonté de répondre aux besoins actuels et futurs des opérateurs nationaux.



AMEE ET ADENE PRÉSENTENT LES LABELS NATIONAUX ET SYSTÈMES DE CERTIFICATION AU PORTUGAL ET AU MAROC

Les Labels nationaux et les systèmes de certification des bâtiments au Portugal et au Maroc ont été au centre d'un webinar organisé conjointement par l'Agence portugaise de l'énergie (ADENE) et l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE).

Lors de cet événement tenu, le 13 décembre, sous le thème «Labels nationaux et systèmes de certification au Portugal et au Maroc : Leçons apprises», plusieurs cas provenant des deux rives de la Méditerranée ont été présentés.

Animé par des intervenants provenant des deux pays, le thème s'est articulé essentiellement sur les leçons à capitaliser, les défis et les réussites relatifs aux labels nationaux et les systèmes de certification des deux pays. Et de rappeler que le secteur du bâtiment est parmi les secteurs les plus énergivores au Maroc et au Portugal, d'où

l'utilité d'organiser ce webinar qui a permis de réfléchir et de débattre sur un sujet stratégique, celui de l'efficacité énergétique, qui occupe une place importante dans le dispositif de la transition énergétique.

Cette rencontre a été aussi l'occasion de développer les liens de partenariat que l'AMEE entretient avec l'ADENE, mais également de partager les expériences, les pratiques optimales et les problèmes communs de chacun en ce domaine.

Le Président du conseil d'administration de l'ADENE, Nelson Lage, a rappelé à cette occasion que «la coopération avec l'AMEE est une priorité pour nous et nous nous concentrons sur le renforcement de cette dite coopération car nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres».

De son côté, Saïd Mouline, Directeur Général de l'AMEE, a rappelé l'historique de la relation entre les deux agences et que certaines similitudes énergétiques et climatiques, font en sorte que certaines solutions sont adaptées dans les deux pays.

«La chance d'avoir une stratégie nationale du développement durable portée au plus haut niveau de l'État donne un soutien politique fort pour convaincre tous les partenaires et acteurs afin de mettre en œuvre les mesures d'efficacité énergétique et des projets dans ce domaine».

Il a aussi mis l'accent sur l'importance de l'implication du secteur privé afin de produire localement les matériaux de construction permettant une meilleure efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment.

Il en est également ressorti que l'intégration des techniques de l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment et le développement des projets en commun représente l'un des leviers importants qui permettront de relever les défis de la transition énergétique des deux pays, et ce à travers une volonté forte de tous les acteurs concernés.



IRESSEN-UM6P-OCP : CRÉATION DE LA PLATEFORME «GREEN H24» DÉDIÉE À LA R&D ET INNOVATION

Un accord-cadre de coopération portant sur la mise en place de la plateforme technologique «Green H24» dédiée à la R&D et à l'innovation dans la filière de l'hydrogène vert et ses applications («Power-To-X»: PtX), a été signé au campus de Benguerir de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), entre l'Institut de Recherche en Énergie Solaire et en Énergies Nouvelles (IRESSEN), l'UM6P et le Groupe OCP,

Cette infrastructure, la première à l'échelle africaine, a pour ambition de jouer un rôle majeur dans le déploiement industriel de la filière de l'hydrogène vert et de ses applications au Maroc. Cette structure permettra aussi d'investiguer, de tester, de démontrer, d'adapter au contexte local, et de mettre à l'échelle les technologies innovantes de ce secteur porteur du futur.

Aux côtés de la Commission Nationale de l'Hydrogène Vert, et du Cluster «Green H2 Maroc», Green H2A constitue un maillon structurant de l'écosystème de l'Hydrogène Vert dans notre pays, et renforçant sa chaîne de valeur.

«Green H2A» accompagnera le monde académique et socio-économique et contribuera à l'émergence de la filière à travers notamment, une exploration du potentiel et des opportunités R&DI et industrielles de la filière PtX pour le Maroc, en développant des projets pilotes et de démonstration à une échelle préindustrielle, un soutien technologique et d'aide à la décision aux politiques publiques et aux industriels nationaux et internationaux, en particulier sur le volet normatif et de certification.

Elle permettra aussi une production de savoirs et de savoir-faire pour le secteur public et privé, à travers le transfert de technologie et de propriété intellectuelle, une offre de formation, à

l'État de l'Art, pour le renforcement des capacités et le développement d'un capital humain à forte valeur ajoutée, au profit de nos universités, de nos centres de recherche et de formation initiale et professionnelle, mais également aux industriels nationaux et internationaux un positionnement en tant que partenaire de choix pour la coopération internationale en la matière, avec les fournisseurs de solutions technologiques, les industriels, les développeurs de projets et les investisseurs.

M. Abdelaziz El Mellah, directeur exécutif industriel du groupe OCP a fait savoir que «la production de l'hydrogène Vert est une valeur ajoutée à la production d'électricité de source renouvelable, en particulier sa transformation en produits à plus forte densité énergétique et à fort potentiel économique, qui répondra à une demande mondiale importante en molécules vertes permettant de se rapprocher d'une neutralité carbone, estimant que «ceci représente une réelle opportunité pour le Maroc et un marché potentiellement prometteur pour notre groupe industriel». De son côté, le Directeur Général de l'IRESSEN, M. Badr Ikken, a souligné que «l'hydrogène est un maillon clé de la transition énergétique. Il s'agit d'un vecteur d'énergie à fort potentiel qui s'inscrit, à la fois, dans des enjeux de croissance économique et de développement durable», faisant savoir que «cette plateforme permettra d'accélérer le déploiement et la mise à l'échelle de cette filière industrielle dans notre pays».

«Green H2A sera également un allié clé pour les parties prenantes nationales concernées, afin de valoriser l'innovation et de maximiser la localisation de la valeur industrielle dans notre pays».

Pour sa part, le Président de l'UM6P, M. Hicham El Habti, a souligné que l'UM6P se félicite de la mise en place de cette infrastructure «qui sera un vrai outil de création de valeur et de savoir, véritable moyen de formation et de qualification de nos ressources humaines».

«ce projet est une grande opportunité pour le

Maroc qui a été reconnu en 2018, parmi les 6 pays au plus fort potentiel au niveau mondial. La production de l'hydrogène vert au Maroc favorisera notre croissance économique, contribuera à la décarbonation de notre industrie et nous permettra de cofinancer notre transition et notre sécurité énergétique». Il est à noter que l'un des premiers projets de la plateforme Green H2A est un pilote préindustriel de production de

4 tonnes par jour d'ammoniac vert, équipé d'une capacité d'électrolyse de 4MW, dont 2MW PEM et 2MW Alcalin. La plateforme, qui sera située dans le cœur du site industriel de Jorf Lasfar, du Groupe OCP, sur une superficie initiale de 5 ha, sera dotée d'autres pilotes et démonstrateurs « Outdoor » à venir, et sera munie d'un bâtiment abritant des laboratoires « Indoor », ainsi que des bureaux pour chercheurs



ONEE : LE RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ DANS LES RÉGIONS DU SUD CERTIFIÉ

Le Système Management Qualité du Réseau de Transport d'Electricité de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) des régions d'Agadir jusqu'aux Provinces du Sud a passé avec succès, du 29 novembre 2021 au 2 décembre 2021, son audit de certification conformément à la norme ISO 9001 nouvelle version 2015.

La mission d'audit, réalisée par un organisme certificateur de renommée, a concerné l'ensemble des processus managériaux, opérationnels et de supports pour les activités de maintenance de réseau, de conduite des postes, de conception et réalisation des ouvrages HTB et de relevé et maintenance des systèmes de comptage.

A l'issue de cette mission d'audit, il a été relevé la qualité du travail et les efforts de l'ONEE pour la mise

en service des ambitieux projets structurants afin d'accompagner l'essor socio-économique du pays dans lesdites régions et provinces.

Depuis 2005, l'ensemble des directions régionales du transport et de l'opérateur système électrique de l'ONEE est certifié selon le référentiel ISO 9001. Ces certifications constituent des preuves d'engagement de l'ONEE dans l'amélioration continue de ses performances, dont l'Office a fait l'une de ses priorités.

Ces distinctions viennent couronner l'investissement quotidien de l'ensemble des collaborateurs pour accompagner le développement du tissu économique et social dans le Royaume.

ONHYM : «RÉSULTATS ENCOURAGEANTS» DU FORAGE ANCHOIS- 2

L'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM) a fait état, le 10 janvier, de «résultats encourageants» du forage Anchois- 2.

«Suite aux résultats encourageants des études géologiques et géophysiques, il a été décidé de forer le puits dénommé Anchois – 2, celui-ci est

situé à 38 Km au large de la ville de Larache et à 87 Km de la ville de Kenitra», selon l'ONHYM, qui note que les travaux de forage ont démarré le 17 décembre 2021 pour atteindre la profondeur finale de 2.512 m le 31 décembre.

L'Office précise également que l'interprétation



المكتب الوطني للهيدروكاربورات والمعادن
 Ο.Ν.Υ.Μ. | ΗΦΣΛΟΚ.ΟΘΣΟ.Α ΣΧΥ.Μ
 OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES

préliminaire des données confirme «la présence d'une accumulation de gaz au niveau du puits Anchois - 2» sur une épaisseur nette totale de 100 m, répartie sur 6 zones, dont l'épaisseur varie de 8 à 30 m pour chacune. En effet, les permis Lixus offshore, situés au

large de Larache, ont été octroyés à l'ONHYM et à la société Britannique Chariot Oil & Gas le 30/05/2019.

D'autres analyses plus approfondies seront entreprises afin d'affiner l'évaluation du potentiel gazier découvert.

CHARIOT : SUCCÈS DU FORAGE DU Puits D'APPRÉCIATION ET D'EXPLORATION SUR LE PROJET GAZIER LIXUS

CHARIOT
TRANSITIONAL ENERGY



Chariot vient d'annoncer le résultat du puits d'appréciation et d'exploration de gaz Anchois-2 sur le permis Lixus au large de la ville de Larache. Chariot détient une participation de 75% et est opérateur du permis Lixus en partenariat avec l'Office National des hydrocarbures et des Mines «ONHYM » qui en possède 25%.

- Le puits Anchois-2 a été foré efficacement et en toute sécurité jusqu'à une profondeur de 2.512 m par l'unité de forage Stena Don dans 385m de profondeur d'eau.

- Une évaluation complète du puits a été réalisée au moyen de mesures de fonds comprenant des évaluations pétrophysiques, des tests des formations rencontrées y compris des mesures de la pression des réservoirs de gaz et des prises d'échantillons, des carottages latéraux et profils sismiques.

- Une évaluation préliminaire des données confirme la présence significative d'accumulations de gaz au niveau des objectifs d'évaluation et d'exploration du puits Anchois - 2 avec une épaisseur nette de gaz de plus de 100m, à comparer aux 55m rencontrés dans le puits Anchois-1 qui a été précédemment foré.

Objectif d'évaluation

Les sables B comprennent une épaisseur nette de gaz de plus de 50m dans deux réservoirs superposés d'épaisseur similaire. Le réservoir supérieur est la continuation d'un réservoir foré dans le puits de découverte d'origine, Anchois-1, avec le réservoir inférieur étant nouvellement identifié.

Objectifs d'exploration

Les sables C, M & O ont pénétré avec succès des couches multiples contenant une épaisseur brute totale de distance mesurée de 250m, sans rencontrer d'eau, excédant de façon notable les attentes initiales.

- Les sables A initialement découverts n'étaient pas un objectif du puits Anchois - 2, de par l'intention de les évaluer au cours des opérations prévues de réentrée du puits Anchois-1. Cependant, le puits Anchois-2 a pénétré des sables contenant du gaz à cette profondeur, permettant d'obtenir des données supplémentaires importantes.

- Des réservoirs de grande qualité ont été rencontrés dans tous les sables gazeux.

- Des analyses supplémentaires seront réalisées pour prendre toute la mesure de l'impact positif sur :

- 1- Les ressources en gaz de la totalité du champ d'Anchois et le dimensionnement d'un développement potentiel.

- 2- La meilleure compréhension d'un grand nombre de prospects d'exploration sur la licence de Lixus comprenant des caractéristiques sismiques similaires à celles de la découverte d'Anchois et désormais considérés comme ayant un risque plus faible.

- Le puits va être désormais suspendu pour réentrée potentielle et future complétion comme puits de production pour le développement du champ.

- L'unité de forage Stena Don va désormais se positionner sur la découverte initiale Anchois - 1 pour réaliser les opérations de réentrée dans le but d'établir l'intégrité du puits existant, et en cas de succès, fournir un deuxième puits de production pour le développement du gisement.

REPORT DE LA 15^E CONFÉRENCE DE L'ÉNERGIE

La Fédération de l'Énergie informe ses membres et partenaires que la 15^e Conférence de l'Énergie sous le thème "Transition énergétique: Bilan d'étape et vision 2035" a été reportée à une date ultérieure. Nous vous tiendrons informés des nouvelles dates de sa tenue.

GASIFICATION

2022

9 - 10 March, 2022 Lyon, France

9TH ANNUAL GASIFICATION CONFERENCE

09 - 10 mars 2022 | Lyon - France

9th Annual Gasification Conference, taking place on the 9th & 10th of March 2022 in Lyon, France, will comprise two days of formal presentations, interactive discussions and excellent networking opportunities, providing an ideal setting to convene with your peers to discuss both current operational & future planned gasification plants, end product markets, potential barriers & support policies as well as project economics & finance. <https://www.wplgroup.com/aci/event/gasification/>

WindEurope

05 - 07 avril 2022
Bilbao - Espagne

Wind[•] EUROPE

ANNUAL EVENT
2022
BILBAO
5-7 APRIL

Salon européen de l'éolien
terrestre et offshore.
<https://windeurope.org/annual2022/>

MIX·E
APRIL 13 · 14, 2022 · FRANCE

MIX.E, événement professionnel Tech & Usages rassemblera pendant 2 jours les innovations, solutions et déploiements européens pour un mix énergétique neutre en carbone : Prod. nouvelles énergies renouvelables, innovations hydrogène, solutions de stockage & conversion, réseaux & Data management... et nous plongera dans les applications déjà concrètes et duplicables dans les domaines : Industrie, Bâtiment - construction, Transport - Mobilité & aménagement du Territoire. <https://www.mix-energy.com/>

EVER MONACO

27 - 28 avril 2022 | Monaco



EVER Monaco est à la fois une exposition, un lieu d'échange et un centre d'essais concentrés sur la mobilité durable et les énergies renouvelables. Née en 2006 de l'initiative de MC2D, une association monégasque dédiée au développement durable, c'est la plus ancienne manifestation sur ces thématiques en Principauté. <https://www.ever-monaco.com/>

THE INTERNATIONAL JOURNAL ON HYDROPOWER & DAMS

25 - 27 avril 2022 | Strasbourg - France

L'exposition technique HYDRO 2022 présentera les entreprises les plus actives et les plus innovantes de l'industrie de l'hydroélectricité et des barrages dans le monde. <https://www.hydropower-dams.com/hydro-2022/>

OLEOFUELS 2022

18 mai 2022 | Marseille - France

Oleofuels 2022 réunira des représentants de haut niveau des industries du biodiesel, du diesel renouvelable et du HVO pour discuter des dernières avancées du marché, des développements et des opportunités commerciales. <https://www.wplgroup.com/aci/event/oleofuels/>



Fédération de l'Énergie



Consultez notre site web
www.federation-energie.ma

23, Rue Mohamed Abdou, Palmiers 20340, Casablanca - Maroc
Tél: +212 5 22 99 70 71/72 - **Fax:** +212 5 22 98 52 80
Email: fedenerg@menara.ma / federationenergie@gmail.com

NOUS CONSACRONS
NOTRE ÉNERGIE AU
RESPECT DE LA NATURE

Dans le cadre de la certification de son système
de management intégré qualité sécurité et
environnement, Afriquia Gaz vient de migrer
vers la norme ISO 45001 version 2018.



Service client :
0801 003 003
www.afriquiagaz.com

AKWA
GROUP